

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE -STB-

Siège social : Rue Hédi Nouira 1001 Tunis

La Société Tunisienne de Banque publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2021 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 29 avril 2022. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes Mr Fathi SAIDI et Mr Samir LABIDI.

BILAN CONSOLIDÉ

Arrêté au 31 décembre 2021

(Unité : Mille Dinars)

	Notes	2021	2020	Variation	%
Actifs					
AC1 - Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	6.1	533 470	292 836	240 634	82,2%
AC2 - Créances sur les établissements bancaires et financiers	6.2	571 959	368 309	203 650	55,3%
AC3 - Créances sur la clientèle	6.3	9 718 101	9 081 688	636 413	7,0%
AC4 - Portefeuille-titres commercial	6.4	670 811	486 710	184 101	37,8%
AC5 - Portefeuille d'investissement	6.5	1 121 828	1 056 739	65 089	6,2%
AC5b - Titres mis en équivalence	6.6	108 153	100 144	8 009	8,0%
AC6 - Valeurs immobilisées	6.7	143 724	146 302	(2 578)	(1,8%)
Actif d'impôt différé		580	696	(116)	(16,7%)
AC7 - Autres actifs	6.8	733 460	815 023	(81 563)	(10,0%)
Total des actifs		13 602 086	12 348 447	1 253 639	10,2%
Passifs					
PA1 - Banque Centrale et CCP	6.9	1 461 625	1 233 106	228 519	18,5%
PA2 - Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	6.10	546 276	360 361	185 915	51,6%
PA3 - Dépôts et avoirs de la clientèle	9.11	8 982 913	8 413 681	569 232	6,8%
PA4 - Emprunts et ressources spéciales	6.12	480 350	351 555	128 795	36,6%
Passif d'impôt différé		34 962	32 397	2 565	7,9%
PA5 - Autres passifs	6.13	805 567	808 659	(3 092)	(0,4%)
Total des passifs		12 311 693	11 199 759	1 111 934	9,9%
Intérêts Minoritaires		11 551	8 117	3 434	42,3%
Capitaux propres					
CP1 - Capital	6.14	776 875	776 875	-	-
CP3 - Réserves consolidés	6.15	378 949	300 791	78 158	26,0%
CP4 - Actions propres		(5 508)	(5 508)	-	-
CP7 - Résultat consolidé		128 526	68 413	60 113	87,9%
Total des Capitaux propres	6.14	1 278 842	1 140 571	138 271	12,1%
Total des capitaux propres et passifs		13 602 086	12 348 447	1 253 639	10,2%

ÉTAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN CONSOLIDÉ

Arrêté au 31 décembre 2021

(Unité : Mille Dinars)

	Notes	2021	2020	Variation	%
Passifs éventuels					
HB1 - Cautions, avals et autres garanties données		1 461 294	1 422 640	38 654	2,7%
HB2 - Crédits documentaires		488 692	438 934	49 758	11,3%
Total des passifs éventuels	7.1	1 949 986	1 861 574	88 412	4,7%
Engagements donnés					
HB4 - Engagements de financements donnés		115 590	73 730	41 860	56,8%
HB5 - Engagements sur titres		101	101	-	-
Total des engagements donnés	7.2	115 691	73 831	41 860	56,7%
Engagements reçus					
HB7 - Garanties reçues		2 208 276	2 025 200	183 076	9,0%
Total des engagements reçus	7.3	2 208 276	2 025 200	183 076	9,0%

ÉTAT DE RESULTAT CONSOLIDÉ

Période allant du 1er Janvier au 31 Décembre 2021

(Unité : Mille Dinars)

	Notes	2021	2020	Écart	%
Produits d'exploitation bancaire					
PR1 - Intérêts et revenus assimilés	8.1	827 974	819 451	8 523	1,0%
PR2 - Commissions (en produits)	8.2	137 014	120 021	16 993	14,2%
PR3 - Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	8.3	91 895	71 918	19 977	27,8%
PR4 - Revenus du portefeuille d'investissement	8.4	67 514	71 585	(4 071)	(5,7%)
Total produits d'exploitation bancaire		1 124 397	1 082 975	41 422	3,8%
Charges d'exploitation bancaire					
CH1 - Intérêts encourus et charges assimilées	8.5	(464 569)	(457 574)	(6 995)	(1,5%)
CH2 - Commissions encourues		(4 887)	(4 122)	(765)	(18,6%)
CH3 - Pertes sur portefeuille-titres commercial et opérations financières		-	-	-	-
Total charges d'exploitation bancaire		(469 456)	(461 696)	(7 760)	(1,7%)
Produit Net Bancaire		654 941	621 279	33 662	5,4%
PR5-CH4 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	8.6	(123 631)	(190 606)	66 975	35,1%
PR6-CH5 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	8.7	(2 708)	(1 053)	(1 655)	(157,2%)
PR7 - Autres produits d'exploitation	8.8	37 834	19 193	18 641	97,1%
CH6 - Frais de personnel	8.9	(204 664)	(178 089)	(26 575)	(14,9%)
CH7 - Charges générales d'exploitation	8.10	(94 399)	(79 078)	(15 321)	(19,4%)
CH8 - Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations		(15 705)	(16 317)	612	3,8%
Résultat d'exploitation		251 668	175 329	76 339	43,5%
PR11 - Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence		1 988	(1 789)	3 777	211,1%
PR8-CH9 - Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires	8.11	(1 292)	5 339	(6 631)	(124,2%)
CH11 - Impôt sur les bénéfices	8.12	(98 247)	(83 522)	(14 725)	(17,6%)
Résultat des activités ordinaires		154 117	95 357	58 760	61,6%
PR9-CH10 - Solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires		(21 736)	(25 831)	4 095	15,9%
Résultat net de l'exercice		132 381	69 526	62 855	90,4%
PR9-CH10 - Intérêts minoritaires dans le résultat		3 855	1 113	2 742	246,4%
Résultat Net consolidé de l'exercice		128 526	68 413	60 113	87,9%

ÉTAT DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

Période allant du 1er Janvier au 31 Décembre 2021

(Unité : Mille Dinars)

	Notes	2021	2020	Écart	%
Activités d'exploitation					
Produits d'exploitation bancaire encaissés		997 319	944 160	53 159	5,6%
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(428 555)	(429 370)	815	0,2%
Dépôts / retraits de dépôts auprès établissements bancaires et financiers		40 003	(194 768)	234 771	120,5%
Prêts et avances / remboursements prêts et avances accordés à la clientèle		(666 573)	(1 210 258)	543 685	44,9%
Dépôts / retrait de dépôts de la clientèle		576 899	1 069 061	(492 162)	(46,0%)
Acquisitions / cessions des titres de placement		(189 775)	(124 720)	(65 055)	(52,2%)
Sommes versées au personnel et créiteurs divers		(243 756)	(163 420)	(80 336)	(49,2%)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		5 688	(312 167)	317 855	101,8%
Impôt sur les bénéfices		(109 674)	(164 339)	54 665	33,3%
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation	9.1	(18 424)	(585 821)	567 397	96,9%
Activités d'investissement					
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		62 777	70 790	(8 013)	(11,3%)
Acquisitions / cessions sur portefeuille d'investissement		(61 770)	(48 634)	(13 136)	(27,0%)
Acquisitions / cessions sur immobilisations		(11 735)	(12 824)	1 089	8,5%
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement	9.2	(10 728)	9 332	(20 060)	(215,0%)
Activités de financement					
Emissions / Remboursement d'emprunts		52 423	5 057	47 366	936,6%
Emissions / Remboursement des ressources spéciales		66 821	37 633	29 188	77,6%
Dividendes versés et autres distributions		(23)	(472)	449	95,1%
Flux de trésorerie net affecté aux activités de financements	9.3	119 221	42 218	77 003	182,4%
Incidence de la variation des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités		(145)	(42)	(103)	(245,2%)
Incidence de la variation du périmètre sur les liquidités et équivalents de liquidités		-	-	-	-
Incidence des reclassements et corrections sur les liquidités et équivalents de liquidités		-	-	-	-
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités	9.3	89 924	(534 313)	624 237	116,8%
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période		(1 066 967)	(532 654)	(534 313)	(100,3%)
				-	
Liquidités et équivalents de liquidités en fin de période	9.4	(977 043)	(1 066 967)	89 924	8,4%

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Arrêtés au 31 décembre 2021

(Montants exprimés en mille dinars - mDT)

NOTE 1 - PRESENTATION DU GROUPE

Le Groupe STB se compose de la banque, société mère, 13 sociétés filiales et 8 entreprises associées, exerçant principalement dans les secteurs financiers, bancaires et autres services. Le Groupe est présenté au 31/12/2021 comme suit :

STB : Société Tunisienne de Banque Etablissement de crédit, Banque Siège social : Rue Hédi Nourira - 1001 Tunis - Tunisie	
Services financiers	
STB SICAR Immeuble Sawarby-Centre Urbain NORD-1003 Tunis	STB INVEST IMMEUBLE STB-34, Rue Hédi KARRAY-1004 El Menzah
STB FINANCE IMMEUBLE STB-34, Rue Hédi KARRAY-1004 El Menzah	SOCIETE TUNISIENNE DE RECouvreMENT DES CREANCES Avenue Habib Bourguiba-Immeuble Africa -1000 Tunis
STB MANAGER IMMEUBLE STB-34, Rue Hédi KARRAY-1004 El Menzah	SICAV L'INVESTISSEUR IMMEUBLE STB-34, Rue Hédi KARRAY-1004 El Menzah
SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE IMMEUBLE STB-34, Rue Hédi KARRAY-1004 El Menzah	SICAV L'EPARGNANT STB, Rue Hédi NOUIRA – 1001 TUNIS
SICAV AVENIR IMMEUBLE STB-34, rue Hédi KARRAY-1004 El Menzah	
Services bancaires	
TUNISIAN FOREIGN BANK 19, Rue des Pyramides 75001 Paris	SONI BANK AVENUE DE LA MAIRIE NIAMEY NE 0891, Ave de l'Africa, Niamey, Niger
Autres services	
GEVE C/O Immeuble STB Rue Hédi NOUIRA 1001 Tunis	SOCIETE ACTIVHOTELS C/O Immeuble STB Med V - 1001 Tunis
STB MOYENS GENERAUX 1, Rue des Entrepreneurs - 1001 Tunis	STB SECURITE ET GARDIENNAGE 1, Rue des Entrepreneurs - 1001 Tunis
ED-DKHILA 25, Avenue Jean Jaurès-1002 Tunis	STVC VERITAS BP 728, Les Berges du Lac. 1080 LES BERGES DU LAC Tunis
L'IMMOBILIERE DE L'AVENUE 31, Avenue de Paris, 1002 Tunis	MAISON DU BANQUIER 13 Av.khereddine Pacha. 1002 Tunis
Hôtel d'entreprises, Pôle industriel "EL FEJJA" 1153 Mornaguia La Mannouba	Magasins Généraux et Entrepôt Réel de Tunisie MGERT I32 bis Rue DE LA CHIMIE, Sidi Rezig

Le siège social de la STB est sis à Avenue Hédi Nourira 1001 Tunis. Son réseau comprend 147 agences, 188 Distributeurs Automatique de Billets-DAB, 11 Direction régionales et 2 Succursales.

La structure du capital de la Banque se présente au 31 Décembre 2021 comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions	Montant en mDT	% du Capital
A - ACTIONNAIRES TUNISIENS	153 750 439	768 752	99,0%
L'État Tunisien	111 160 004	555 800	71,5%
Entreprises Publiques	18 408 461	92 042	11,8%
Personnes Morales Privées	11 290 569	56 453	7,3%
Rachat de la Banque de ses Titres	679 987	3 400	0,4%
Personnes Physiques	12 211 418	61 057	7,9%
B - ACTIONNAIRES ETRANGERS	1 624 561	8 123	1,0%
Personnes Morales	1 516 981	7 585	1,0%
Personnes Physiques	107 580	538	0,1%
TOTAL	155 375 000	776 875	100,0%

NOTE 2 - RÉFÉRENTIEL D'ÉLABORATION DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Les états financiers consolidés, du groupe STB, sont établis conformément aux dispositions de la loi n°96-112 du 30 décembre 1996, relative au Système Comptable des Entreprises, du décret n°96-2459 du 30 décembre 1996, portant approbation du Cadre Conceptuel de la Comptabilité, des Normes Comptables Tunisiennes dont notamment les Normes Comptables Sectorielles n°21 à 25 publiées par l'arrêté du Ministre des Finances du 25 Mars 1999, ainsi que les Normes Comptables Techniques n°35 à 39 publiées par l'arrêté du Ministre des Finances du 1er décembre 2003.

NOTE 3 - BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUÉS

Les comptes consolidés sont établis à partir des comptes annuels individuels de la STB et de toutes les filiales significatives contrôlées par celle-ci.

Les principes comptables appliqués les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- PRINCIPES DE CONSOLIDATION

3.1.1- Méthodes de consolidation

Méthode d'intégration globale

Les sociétés intégrées globalement sont les entreprises sur lesquelles le groupe exerce un contrôle exclusif de droit, présumé ou de fait. Le groupe possède le contrôle exclusif d'une filiale lorsqu'il est en mesure de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin de bénéficier de ses activités.

Cette méthode consiste à substituer au montant des titres de participation les éléments d'actif, de passif, de charges et de produits de chacune des sociétés consolidées, en indiquant la part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres consolidés, et dans le résultat consolidé de l'exercice.

La méthode de l'intégration globale consiste dans les étapes successives suivantes :

- Les états financiers individuels de la mère et de ses filiales sont combinés ligne à ligne en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges ;
- La valeur comptable de la participation de la mère dans chaque filiale et la quote-part de la mère dans les capitaux propres de chaque filiale sont éliminées ;

- Les intérêts minoritaires dans le résultat net des filiales consolidées de l'exercice sont identifiés et soustraits du résultat du groupe afin d'obtenir le résultat net attribuable aux propriétaires de la mère ;
- Les intérêts minoritaires dans les capitaux propres des filiales consolidées sont identifiés et présentés dans le bilan consolidé séparément des passifs et des capitaux propres de la mère.
- Les intérêts minoritaires dans les capitaux propres comprennent le montant à la date du regroupement d'origine, calculé selon NC38, relative aux regroupements d'entreprises et la part des minoritaires dans les mouvements des capitaux propres depuis la date du regroupement.
- Les soldes intra- groupe et transactions intra- groupe et les profits latents en résultant sont éliminés de manière réciproque. Les pertes latentes résultant de transactions intra-groupe sont également éliminées à moins que le coût ne puisse être recouvré.
- Les différences temporaires qui proviennent de l'élimination des profits et des pertes latents résultant de transactions intragroupe sont traitées selon les règles comptables relatives à l'impôt sur les résultats.

Méthode de mise en équivalence

Les sociétés mises en équivalence sont les entreprises sur lesquelles le groupe n'exerce qu'une influence notable. Le groupe exerce une influence notable d'une société lorsqu'il est en mesure de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle de l'entreprise détenue, sans toutefois exercer un contrôle sur ces politiques.

Selon la méthode de mise en équivalence, la participation est initialement enregistrée au coût et la valeur comptable est augmentée ou diminuée pour prendre en compte la quote-part de l'investisseur dans les résultats de l'entreprise détenue après la date d'acquisition. Les distributions reçues de l'entreprise détenue réduisent la valeur comptable de la participation. Des ajustements de la valeur comptable peuvent également être nécessaires pour des modifications dues à des variations des capitaux propres de l'entreprise détenues qui n'ont pas été incluses dans l'état de résultat.

Ainsi, la valeur des titres de participations seront substituées par la part du groupe dans les capitaux propres y compris le résultat des sociétés mises en équivalence.

3.1.2 - Règles spécifiques à la consolidation

Les états financiers consolidés sont établis en utilisant des méthodes comptables uniformes pour des transactions et autres événements semblables dans des circonstances similaires.

*** Intégration globale pour les filiales exerçant une activité dissemblable de celles des entités opérant dans le domaine des services financiers**

L'ensemble des filiales contrôlées exclusivement par la STB est consolidé par intégration globale, quel que soit leur secteur d'activité. Les états financiers des entreprises consolidées sont retraités afin de les rendre conformes aux règles de comptabilisation, d'évaluation et de présentation du groupe STB. Les principes comptables et les règles d'évaluation propres aux activités non bancaires ont été maintenus dans les comptes consolidés du groupe STB.

*** Présentation des états financiers consolidés de synthèse**

La présentation des états financiers consolidés du Groupe STB est conforme aux dispositions de la norme NC 21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires.

Les revenus non bancaires générés par les filiales, figurent parmi les éléments de la rubrique "Autres produits d'exploitation".

*** Retraitement des créances bancaires cédées à la société de recouvrement**

Pour les lots de créances cédées à la société STRC (lots 2017-2018-2019-2020-2021), il est procédé, après élimination du résultat interne sur cession, à la reconstitution de leur encours brut, ainsi que de leur couverture.

Au bilan consolidé, les créances nettes de provisions et d'agios réservés sont présentées au niveau du poste "Créances sur la clientèle".

* **Retraitement des fonds gérés**

Les encours des fonds gérés par les SICAR sont remplacés par les emplois effectués sur ces fonds et ce conformément aux états financiers de chaque fond, ainsi les provisions et les résultats sur fonds gérés sont reclassés en provisions et résultats sur les dits emplois.

* **Élimination des opérations réciproques**

Les soldes réciproques résultant d'opérations réalisées entre sociétés du Groupe ainsi que les opérations elles-mêmes, y compris les produits, les charges et les dividendes, sont éliminés. Les profits et les pertes réalisés du fait de cessions d'actifs à l'intérieur du Groupe et les provisions internes sont neutralisés.

* **Écarts de première consolidation**

L'écart de première consolidation est la différence au moment de l'acquisition entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part correspondante dans l'actif net comptable de la société consolidée. Cet écart se décompose entre écart d'évaluation correspondant au plus ou moins-values latentes sur les actifs ainsi que l'écart d'acquisition qui correspond au Goodwill positif ou négatif.

Chaque fois que des informations ont été disponibles, les écarts d'acquisition ont été identifiés et constatés en tant que tels parmi les immobilisations incorporelles en actif. Les écarts d'acquisition déterminés ont été amortis linéairement sur une période de 5 ans.

* **Variation du pourcentage d'intérêt dans une société consolidée**

L'augmentation du pourcentage d'intérêt détenu dans une entreprise comprise dans le périmètre de consolidation donne lieu à la comptabilisation d'un écart d'acquisition complémentaire amorti selon les règles précisées ci-dessus.

La baisse du pourcentage d'intérêt dans une entreprise demeurant consolidée, notamment à la suite d'une opération sur le capital dilutive pour la société du groupe détenant la participation dans ladite entreprise, donne lieu à la décomptabilisation de l'écart d'acquisition à hauteur de la part d'intérêt sortie.

* **Traitement des pertes revenant aux minoritaires**

Dans le cas où les pertes revenant aux minoritaires dans une filiale consolidée sont supérieures aux intérêts minoritaires dans les capitaux propres de la filiale, cet excédent et toutes les pertes futures relatives aux minoritaires sont imputés aux intérêts majoritaires sauf si les minoritaires ont une obligation irrévocable de compenser les pertes et sont capables de le faire. Si la filiale dégage par la suite des bénéfices, les intérêts majoritaires se voient allouer la totalité de ces bénéfices jusqu'à ce que la part des pertes relatives aux minoritaires antérieurement imputée aux majoritaires ait été recouvrée.

* **Déconsolidation**

Les titres conservés par le Groupe dans une filiale déconsolidée, sont comptabilisés à la date de sortie du périmètre à leur valeur comptable de consolidation, soit la quote-part des capitaux propres consolidés qu'ils représentent à cette date, augmentés, éventuellement de la quote-part correspondante dans l'écart d'acquisition résiduel.

La valeur comptable de la participation à la date à laquelle elle cesse d'être une filiale est considérée comme son coût par la suite. Celui-ci est figé sauf dépréciation ultérieure, lorsque sa valeur d'usage devient inférieure à cette nouvelle valeur comptable.

3.2 - Comptabilisation des engagements et des revenus y afférents

3.2.1- Les engagements hors bilan

Les engagements de financement se rapportant aux crédits à moyen et long terme, les crédits documentaires et les garanties sous forme d'aval et cautions sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloquages des fonds pour leur valeur nominale.

3.2.2 - Comptabilisation des crédits à la clientèle

Les crédits nets d'escompte sont présentés au bilan pour leur valeur nominale déduction faite des intérêts décomptés d'avance et non encore courus.

Les crédits décaissés et les comptes courants débiteurs sont présentés déduction faite des intérêts et agios réservés, des produits perçus ou comptabilisés d'avance et des provisions y afférentes.

3.2.3 - Comptabilisation des revenus sur crédits à la clientèle

Les intérêts, produits assimilés ainsi que les commissions sont pris en compte en résultat de l'exercice clôt au 31 Décembre 2021 pour leurs montants rattachés au dit exercice.

Les intérêts sur crédits à court terme sont perçus d'avance et comptabilisés dans les comptes de régularisation au moment du déblocage de ces crédits et font l'objet d'un abonnement en fin de mois, pour la partie courue.

Les intérêts impayés se rapportant à des crédits à long et moyen terme douteux (classe B2, B3 et B4), au sens de la circulaire de la « B.C.T » n° 91-24, sont constatés en intérêts réservés et sont présentés en soustractions du poste "Créances sur la clientèle". Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

Les intérêts courus et non échus relatifs aux prêts classés parmi les actifs courants (classe A) ou parmi les actifs nécessitant un suivi particulier (classe B1) au sens de la circulaire de la « B.C.T » n° 91-24 et dont l'encaissement effectif est raisonnablement assuré, sont portés en résultat à mesure qu'ils sont courus.

La réservation des produits sur les comptes courants débiteurs est effectuée sur la base du critère « gel du compte » et classe de risque.

Un compte est considéré gelé si la somme de ses mouvements créditeurs nets est inférieure aux agios débiteurs générés par le compte.

Les agios sur les créances contentieuses en comptes courants débiteurs clôturés ne font pas l'objet de comptabilisation.

3.2.4 - Comptabilisation des intérêts de retard

Les intérêts de retard sont constatés par la « S.T.B » lors du règlement par le client ou lors de la réalisation d'une consolidation des prêts pour un client donné.

Toutefois les intérêts de retard sur créances contentieuses sont calculés, comptabilisés et réservés au niveau du module Carthago-Engagement ; Leur montant s'élève au 31/12/2021 à 167 283 mD.

3.2.5 - Les provisions sur les engagements

i. Provisions individuelles

Les provisions requises sur les engagements de la clientèle ont été déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire B.C.T n° 91- 24,

telle que modifiée par les textes subséquents qui définit les classes de risques et les taux minima de provisionnement de la manière suivante :

Classes	Description	Taux de la provision
A	Actifs courants	0%
B1	Actifs nécessitant un suivi particulier	0%
B2	Actifs incertains	20%
B3	Actifs préoccupants	50%
B4	Actifs compromis	100%

Les taux de provisionnement par classe de risque sont appliqués au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues sous forme d'actifs financiers, d'immeubles hypothéqués, de garanties de l'Etat et des garanties des banques et assurances.

Les provisions sur prêts et sur comptes débiteurs sont présentées en déduction des rubriques concernées.

Les provisions sur les engagements hors bilan sont présentées dans la rubrique « Autres postes des passifs ».

ii. Provisions additionnelles (Circulaire BCT n° 2013-21)

En application de la circulaire aux Banques n° 2013-21 du 30 décembre 2013, la STB a constitué des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

- ▶ 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- ▶ 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;
- ▶ 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

iii. Provisions collectives

En application de la circulaire aux banques n° 2021-01 du 11 janvier 2021 portant sur Division, couverture des risques et suivi des engagements, la Banque a constitué par prélèvement sur les résultats de l'exercice 2021, des provisions à caractère générale dites « Provisions Collectives » en vue de couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et ceux nécessitant un suivi particulier (classe 1) au sens de l'article 8 de la Circulaire BCT 91-24 du 17 décembre 1991.

La provision collective a été déterminée conformément à l'ajustement de la méthode de calcul de la provision collective communiqué par la BCT le 11/02/2022.

3.3 - Comptabilisation du portefeuille-titres et des revenus y afférents

Le portefeuille titres détenu par la Banque est classé en deux catégories : le portefeuille d'investissement et le portefeuille titres commercial.

3.3.1 - Portefeuille d'investissement et revenus y afférents

Sont classés dans le portefeuille d'investissement :

- Les titres représentant des parts de capital dans les entreprises dont la possession durable est estimée utile à l'activité du Groupe ;

- Les titres à revenus fixes acquis par le Groupe avec l'intention de les détenir jusqu'à leurs échéances (titres d'investissement dont notamment les emprunts obligataires) ;
- Les titres émis par l'État « Bons de trésor » acquis par le Groupe avec l'intention de les détenir jusqu'à leurs échéances ;
- Les titres représentant des participations de financement ayant fait l'objet d'une convention de rétrocession mais qui ne sont pas encore définitivement cédés ;

Les règles de comptabilisation des opérations sur ces différentes catégories de titres sont résumées comme suit :

i .Titres de participation à caractère durable

Ces titres sont comptabilisés au bilan au prix d'acquisition, frais et charges exclus.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission.

Les opérations d'acquisition et de cession des titres de participation sont constatées soit à la date du transfert de propriété des titres, soit à la date d'enregistrement de la transaction à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis. Les plus-values résultant de la cession de ces titres sont présentées au niveau du poste « Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement ».

Les dividendes sur les titres détenus par le Groupe sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

A chaque arrêté comptable, les titres de participation font l'objet d'une évaluation à leur valeur d'usage et donnent lieu à la constitution de provisions pour couvrir les moins-values éventuellement dégagées revêtant un caractère durable.

Cette valeur tient compte de :

- La valeur boursière de l'action pour les titres cotés,
- La valeur mathématique calculée à partir du dernier bilan disponible pour les participations dans les projets autres qu'hôtelières,
- La valeur mathématique calculée à partir du dernier bilan disponible corrigé compte tenu de la plus-value dégagée sur les immobilisations pour les participations dans les projets hôteliers.
- La juste valeur tenant compte de plusieurs critères objectifs comme le prix stipulé lors de transactions récentes, la valeur mathématique, le rendement, l'importance des bénéficiaires, l'activité, l'ampleur ou la notoriété de la société et ce pour les participations dans le capital des opérateurs télécoms.

ii. Titres d'investissement à revenu fixe

Les revenus des titres à revenu fixe sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée.

Lorsque le prix d'acquisition des titres à revenus fixe est supérieur ou inférieur à leur prix de remboursement, la différence appelé selon le cas prime ou décote est incluse dans le coût d'acquisition et étalée sur la durée de vie résiduelle des titres.

A chaque arrêté comptable, il est procédé à la comparaison du coût d'acquisition des titres d'investissement à la valeur de marché.

Les plus-values latentes sur titres d'investissement ne sont pas comptabilisées. Les moins-values latentes ressortant de la différence entre la valeur comptable (éventuellement corrigée des amortissements ou reprises des primes ou décotes) et la valeur de marché ou la juste valeur des titres sont provisionnées.

iii. Les titres représentant des participations de financement

Les participations de financement sont considérées comme une extension de l'activité principale de financement et les plus-values résultant de leur cession sont assimilées à des intérêts et font partie des produits d'exploitation bancaire. Ces plus-values sont constatées en produits une seule fois au moment de la cession et sont présentées au niveau du poste « Revenus du portefeuille d'investissement ».

Les dividendes sur les titres détenus par le Groupe sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

Les impayés en intérêts capitalisés (convertis en participations au capital) sont transférés des comptes de créances aux comptes de participations. Les agios réservés y afférents sont transférés au niveau des provisions sur participations.

iv. Les fonds gérés par les sociétés SICAR

Les participations sur les fonds gérés par les SICAR qui sont effectuées dans le cadre des conventions de rétrocession, sont évaluées à leur valeur d'usage et compte tenu des perspectives de recouvrement. Ainsi, il est procédé au provisionnement des participations présentant des échéances de rétrocession impayées et dont la valeur d'usage ne couvre pas le coût d'acquisition des titres.

3.3.2- Portefeuille titre commercial et revenus y afférents

Le portefeuille titre commercial détenu par la Banque est classé en deux catégories :

- Les titres de transactions : les titres caractérisés par leur liquidité et dont la durée de détention ne dépasse pas les trois mois.
- Les titres de placement : les titres acquis avec l'intention de les détenir dans un horizon ne dépassant pas l'année.

i. Les titres de transaction :

A chaque arrêté comptable, les titres de transaction sont évalués à la valeur de marché. La valeur de marché correspond au cours en bourse moyen pondéré à la date d'arrêté ou à la date antérieure la plus récente. Les variations de cours consécutives à leur évaluation à la valeur de marché sont portées en résultat. Les revenus afférents aux titres de transaction sont portés en résultat à la réalisation.

ii. Les titres de placement :

A chaque arrêté comptable, les titres de placement doivent faire l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés, en vue d'estimer s'il convient de constituer des provisions pour dépréciation.

Les titres sont valorisés pour chaque type de titres séparément. Les plus-values latentes mises en évidence sur certains titres ne peuvent pas compenser des pertes latentes sur d'autres. Les moins-values latentes ressortant de la différence entre la valeur comptable (éventuellement corrigée des amortissements des primes et décotes) et la valeur de marché ou la juste valeur des titres donnent lieu à la constitution de provisions pour dépréciation. Les plus-values latentes ne sont pas constatées.

Les revenus afférents à ces titres sont pris en compte en résultat de façon étalée sur la période concernée.

La prime ou décote sur titres de placement est étalée sur la durée résiduelle des titres.

3.4 - Comptabilisation des dépôts de la clientèle et des charges y afférentes

Les charges d'intérêts sur les dépôts et avoirs de la clientèle sont constatées par nature de dépôt de la manière suivante :

- Les intérêts sur comptes courants sont positionnés sur les comptes de la clientèle et comptabilisés trimestriellement. Les dates de valeur utilisées pour le calcul des intérêts sur comptes courants de la clientèle varient selon la nature des opérations de retrait ou de versement effectués par la clientèle, et ce conformément à le circulaire n° 91-22.
- Les intérêts sur comptes à terme sont positionnés sur les comptes de la clientèle à terme échu et font l'objet d'abonnement à chaque date d'arrêt.

3.5 - Comptabilisation des ressources et des charges y afférentes.

Les emprunts contractés par la Banque sont constatés au bilan au fur et à mesure des tirages effectués. Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges à mesure qu'ils sont courus.

Les emprunts extérieurs libellés en monnaies étrangères sont convertis en dinars, selon le taux de change du déblocage. Le risque de fluctuation du taux de change fait l'objet d'une couverture auprès du fonds national de garantie géré par la Compagnie de réassurances « Tunis – Ré ».

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont actualisées au cours de change à la date de clôture. Le contrat de couverture, conclu avec Tunis-Ré, contre les fluctuations du taux de change est comptabilisé en tant qu'instrument de couverture, selon la norme comptable internationale IAS 39. Il est ensuite évalué à sa juste-valeur qui correspond au risque de change encouru et estimé à la date de clôture.

3.6 - Rachats d'actions propres

Conformément aux dispositions de la Norme Comptable Tunisienne 02, relative aux capitaux propres :

- Les actions propres rachetées sont présentées, au bilan, en soustraction des capitaux propres ;
- Les plus ou moins-values réalisées sur les actions propres rachetées sont comptabilisées directement en capitaux propres ;
- Les dividendes perçus sur les actions propres rachetées sont portés au compte « Résultats reportés».

3.7 - Comptabilisation des opérations libellées en monnaies étrangères et du résultat de change.

Les opérations de change manuel de billets de Banques sont comptabilisées quotidiennement au cours du jour de l'opération. Le résultat de change représente dans ce cas la différence entre le cours d'achat et de vente du jour concerné.

Les comptes de bilan libellés en monnaies étrangères, y compris les positions de change, font l'objet d'une réévaluation du cours fixe au cours de change en vigueur à la date d'arrêt. L'écart dégagé est enregistré dans un compte de bilan « 38.391 : Écart de conversion ».

3.8 - Les valeurs immobilisées et amortissements

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition compte tenu du pourcentage de récupération de la TVA de l'année précédente.

Les immobilisations sont amorties linéairement. Les taux d'amortissement appliqués par le Groupe se détaillent comme suit :

Immeubles	2%
Matériel de transport	20%
	10%
Mobilier et Matériel de bureau	15%
	20%*
Matériel de sécurité, de communication et de climatisation	10%
	15%
Matériel informatique	33%*
Logiciels informatiques	33%
Agencements, aménagements et installations	10%
-Le droit au bail	5%
-Mob-bureau hors exploitation	10%
-Immeubles hors exploitation	2%
-Matériel outil hors exploitation	10%

(*) Taux appliqué pour les acquisitions à partir du 1er Janvier 2008.

Toutefois, et par dérogation au principe comptable du coût historique, la STB a procédé au cours de l'exercice 2000 à la réévaluation des terrains et des constructions. Cette réévaluation a induit une augmentation des capitaux propres pour un montant de 37 324 mdt présenté au niveau du poste « Autres capitaux propres ».

En application de la norme IAS 16 une partie du solde de l'écart de réévaluation a été transférée aux résultats reportés pour tenir compte de la diminution de la valeur comptable des immobilisations réévaluées.

3.9- Provisions pour indemnités de départ à la retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

Une provision pour avantages du personnel est comptabilisée par la STB pour faire face aux engagements correspondants à la valeur actuelle des droits acquis par les salariés relatifs aux indemnités conventionnelles (douze mensualités) auxquelles ils seront en mesure de prétendre lors de leur départ en retraite. Elle résulte d'un calcul effectué selon la méthode rétrospective des unités de crédit projetées (prévue par la Norme Comptable Internationale IAS 19, Avantages du personnel, n'ayant pas d'équivalente en Tunisie) qui prend en considération notamment le risque de mortalité, l'évolution prévisionnelle des salaires, la rotation des effectifs et un taux d'actualisation financière.

Un complément de provision est également comptabilisé pour couvrir les engagements de la STB envers son personnel retraité en matière d'assurance sociale, en utilisant la même méthode comptable et en se basant sur des estimations de l'espérances de vie des bénéficiaires et des charges annuelles découlant du contrat d'assurance sociale.

3.10- Impôts sur le résultat :

Conformément aux principes généralement admis en Tunisie, le Groupe distingue les impôts courants et les impôts différés.

3.10.1 - Impôts courants

La charge d'impôt sur le bénéfice exigible est déterminée sur la base des règles et taux en vigueur propres à chacune des sociétés du Groupe sur la période à laquelle se rapportent les résultats.

3.10.2 - Impôts différés

Seules les éliminations des opérations réciproques ayant une incidence sur les résultats et les réserves ont donné lieu à la constatation de l'impôt différé.

Les différences temporelles issues des états financiers individuels des sociétés du groupe, n'ont pas donné lieu à la constatation éventuelle d'impôts différés.

Pour l'exercice 2021 et au-delà, les taux d'imposition effectifs retenus pour calculer les stocks d'impôts différés des sociétés consolidées se présentent par entité comme suit :

SOCIETES CONSOLIDEES	Taux nominal	Taux effectif
Etablissements de Crédit		
SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE	35%	35%
TFB	35%	35%
Secteur financier		
STB INVEST	35%	35%
STRC	35%	35%
STB FINANCE	35%	35%
STB SICAR	35%	35%
STB MANAGER	35%	35%
Secteur du bâtiment		
L'IMMOB.DE L'AVENUE "IA"	15%	15%
Secteur des services		
GEVE	15%	15%
SOCIETE ACTIVHOTELS	15%	15%
STB MOYENS GENERAUX	15%	15%
STB SECURITE ET GARDIENNAGE	15%	15%
SOCIETE EDDKHILA	15%	15%
SOCIETE MGERT	15%	15%

NOTE 4 - Périmètre de consolidation

4.1 Présentation du périmètre de consolidation

Les comptes consolidés de la Banque regroupent l'ensemble des entités sous contrôle exclusif ou sous influence notable hormis celles dont la consolidation présente un caractère négligeable pour l'établissement des comptes consolidés du Groupe.

Le périmètre de consolidation est composé de toutes les sociétés sur lesquelles la STB exerce, directement ou indirectement, par ses sociétés consolidées un contrôle exclusif et des sociétés sur lesquelles elle exerce une influence notable.

Une filiale est consolidée à partir de la date à laquelle le Groupe obtient effectivement son contrôle.

Sont exclues du périmètre de consolidation les entités pour lesquelles les titres de participation ont été acquis uniquement en vue d'une cession ultérieure dans un avenir proche. Lorsque des restrictions sévères et durables mettent en cause la capacité du groupe à contrôler la politique d'exploitation et les actifs d'une filiale ou d'une participation, celle-ci est également exclue du périmètre de consolidation. Tel est le cas des filiales en liquidation ou placées sous le contrôle d'un administrateur judiciaire.

Les sociétés retenues dans le périmètre de consolidation ainsi que les secteurs d'activité et les pays de résidence de chaque société se présentent comme suit :

SOCIETES CONSOLIDEES	DESIGNATION	POLE D'ACTIVITE	PAYS
1. STB BANK (société Mère)	STB	ETABL. DE CREDIT	TUNISIE
2. STB INVEST	STB INVEST	ETABL. FINANCIERS	TUNISIE
3. STB MANAGER	STB MANAGER	ETABL. FINANCIERS	TUNISIE
4. STB FINANCE	STB FINANCE	ETABL. FINANCIERS	TUNISIE
5. STB SICAR	STB SICAR	ETABL. FINANCIERS	TUNISIE
6. L'IMMOBILIERE DE L'AVENUE	IMM. AVENUE	SERVICE	TUNISIE
7. STE TUN.RECOUVR. DES CREANCES "STRC"	STRC	ETABL. FINANCIERS	TUNISIE
8. SOCIETE LA GENERALE DES VENTES	GEVE	SERVICE	TUNISIE
9. SOCIETE ED DKHILA	EDDKHILA	SERVICE	TUNISIE
10. SOCIETE ACTIVHOTELS	ACTIVHOTELS	SERVICE	TUNISIE
11. SICAV L'INVESTISSEUR	SICAV INVEST	ETABL. FINANCIERS	TUNISIE
12. SICAV L'AVENIR	SICAV AVENIR	ETABL. FINANCIERS	TUNISIE
13. SICAV EPARGNE OBLIGATAIRE	SICAV OBLIG	ETABL. FINANCIERS	TUNISIE
14. SICAV EPARGNANT	SICAV EPARGNANT	ETABL. FINANCIERS	TUNISIE
15. TUNISIAN FOREIGN BANK EX « U.T.B»	TFB	ETABL. DE CREDIT	FRANCE
16. STE MOYENS GENERAUX	STBMG	SERVICE	TUNISIE
17. MAGASINS GENERAUX ET ENTREPORTS REELS DE TUNIS	MGERT	SERVICE	TUNISIE
18. S.T.C VERITAS	STCV	SERVICE	TUNISIE
19. SONI BANK	SONIBANK	ETABL. DE CREDIT	NIGER
20. S.C.I " LA MAISON DU BANQUIER"	SCIMB	SERVICE	TUNISIE
21. S.P.C.M "ELFEJJA"	ELFEJJA	SERVICE	TUNISIE
22. STB SECURITE ET GARDIENNAGE	STBSG	SERVICE	TUNISIE

Le périmètre des états financiers consolidés comprend, outre la société mère, 21 entités au 31 décembre 2021 :

- 12 filiales traitées par intégration globale ;
- 9 entreprises associées traitées par mise en équivalence.

Les pourcentages de contrôle, les pourcentages d'intérêt du groupe ainsi que les méthodes de consolidation de chaque entité du périmètre de consolidation se présentent comme suit :

Sociétés consolidables	% de Contrôle du Groupe			Méthode de consolidation		% d'intérêt du Groupe		
	2021	2020	Var %	2021	2020	2021	2020	Var %
STB	100,00%	100,00%	0,00%	IG	IG	99,98%	99,99%	0,00%
STB INVEST	95,05%	94,60%	0,44%	IG	IG	94,72%	94,73%	0,00%
STB MANAGER	99,99%	99,96%	0,03%	IG	IG	99,40%	97,05%	2,35%
STB FINANCE	96,71%	96,71%	0,00%	IG	IG	95,55%	95,55%	0,00%
STB SICAR	99,50%	99,50%	0,00%	IG	IG	98,58%	98,58%	0,00%
IMM. AVENUE	99,90%	99,90%	0,00%	IG	IG	99,16%	99,16%	0,00%
STRC	100,00%	100,00%	0,00%	IG	IG	99,72%	99,72%	0,00%
GEVE	50,00%	50,00%	0,00%	IG	IG	49,99%	49,99%	0,00%
EDDKHILA	67,87%	67,87%	0,00%	IG	IG	67,51%	67,51%	0,00%
ACTIVHOTELS	100,00%	100,00%	0,00%	IG	IG	99,93%	99,94%	0,00%
SICAV INVEST	78,17%	78,29%	-0,12%	MEE	MEE	75,85%	75,97%	-0,12%
SICAV AVENIR	98,35%	98,37%	-0,03%	MEE	MEE	97,55%	97,58%	-0,03%
SICAV OBLIG	1,61%	1,98%	-0,36%	MEE	MEE	1,56%	1,89%	-0,34%
SICAV EPARGNANT	8,83%	3,35%	5,48%	MEE	MEE	8,68%	3,20%	5,48%
TFB	49,46%	49,46%	0,00%	MEE	MEE	49,45%	49,45%	0,00%
STBMG	99,98%	99,98%	0,00%	IG	IG	97,15%	97,15%	0,00%
MGERT	49,95%	49,95%	0,00%	IG	IG	49,93%	49,94%	0,00%
STCV	27,06%	27,06%	0,00%	MEE	MEE	27,05%	27,05%	0,00%
SONIBANK	25,00%	25,00%	0,00%	MEE	MEE	25,00%	25,00%	0,00%
SCIMB	19,96%	19,96%	0,00%	MEE	MEE	19,96%	19,96%	0,00%
ELFEJJA	20,00%	20,00%	0,00%	MEE	MEE	20,00%	20,00%	0,00%
STBSG	99,90%	99,90%	0,00%	IG	IG	97,06%	97,06%	0,00%

IG : intégration globale

MEE : Mise en équivalence

NI : Non intégrée

4.1.1- Traitements particuliers

Consolidation des comptes de la TUNISIAN FOREIGN BANK -TFB- : le pourcentage de contrôle du groupe de la STB dans la TFB a été arrêté au 31 décembre 2021 à 49,46%. Cependant, la TFB a été consolidé par la méthode de mise en équivalence étant donné que la STB estime qu'elle ne dispose pas du pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de ladite société.

Consolidation des comptes des SICAV : les pourcentages de contrôle du groupe STB dans certaines SICAV dépassent 50%. Cependant, les SICAV ont été consolidées par la méthode de mise en équivalence étant donné que la STB ne dispose pas du pouvoir de diriger leurs politiques financières et opérationnelles

Pour SICAV EPARGNANT et SICAV EPARGNE OBLIGATAIRE, Bien que le pourcentage de contrôle du groupe STB ne dépasse pas les 20%, ces 2 SICAV ont été retenues dans le périmètre de consolidation vu que l'influence existe dès que la gestion 2 sociétés est assurée par la STB FINANCE.

4.1.2- Variation du périmètre de consolidation du groupe STB

Le périmètre de consolidation 2021 n'a pas varié par rapport au périmètre de consolidation 2020.

4.2 - Sociétés exclus du périmètre de consolidation

Sont exclus du périmètre de consolidation du groupe STB, 43 sociétés pour les motifs présentés ci-dessous :

- Les sociétés en liquidation ou en situation compromise :

Ordre	Raison Sociale
1	SKANES PALACE INTERNATIONAL
2	AFRICA SOUSSE
3	STE TOURISTIQUE AIN DRAHAM "HOTEL NOUR EL AIN"
4	EL MARASSI
5	STE D'ANIMATION ET DE LOISIRS PARADISE PARK (H PHEDRA)
6	STE D'ETUDES ET DE DEV. HAMMAMET SUD "SEDHS"
7	STE D'ET. DEVPT AUDIO-VISUEL DE TSIE "SEDAT"
8	STE COND. IMPR. & PUBLICITE "CIP"
9	STE DES IND. METALLURGIQUES "SIMET"
10	CIE MED. DE TOURISME "HOTEL DALIA"
11	STIA
12	DUNES DE NEFZAOUA (en faillite)
13	LA BANQUE FRANCO-TUNISIENNE BFT

- Les sociétés en veilleuses :

Ordre	Raison Sociale
1	COMPAGNIE DE DEVELOPPEMENT DU GRAND KORBOUS
2	STE D'ETUDES ET DE DEVELOPPEMENT DE SOUSSE
3	STE D'ET. & DE DEVPT "ZOUARAA"
4	STE DE COMMERCE INTERNATIONAL DE KEBILI "SOCIK"
5	CIE DE DEVELOPPEMENT "LELLA HADHRIA"
6	OPTIMA SICAR
7	S.H.T. LES BERGES 2000 "Hôtel l'Atrium"
8	COPRAT HAMMAMET GARDEN HOTEL

- Les sociétés dont les états financiers arrêtés au 31 décembre 2021 sont indisponibles :

Ordre	Raison Sociale
1	SIDCO SICAR
2	CIE TQUE ARABE «CTA" (MARINA MONASTIR)
3	STE DE DEV.ECO. DE KASSERINE SODEK-SICAR
4	STE TANIT INTERNATIONAL
5	MARINA HAMMAMET
6	SOPINO
7	SOPIC
8	SED SOUSSE NORD

- Les sociétés dont la STB a perdu le contrôle suite à une décision de justice (sociétés sous administration judiciaire) :

Ordre	Raison Sociale
1	KURIAT PALACE
2	STE HOTELIERE "BEL AIR"

- Les sociétés acquises et détenues dans l'unique perspective d'une cession ultérieure dans un avenir proche ainsi que les sociétés pour lesquelles une procédure de cession est engagée :

Ordre	Raison Sociale
1	CIE HOTELIERE DES CENTRES VILLES (HOTEL ANDALOUS)
2	STE RAMLA TOZEUR
3	STE D'ANIMATION TOURISTIQUE BISAT SA
4	STE D'ACTIVITE TQUE "HOTEL ZODIAC"
5	Sté d'Etudes et de Prom.Tque " Hôtel Mariqueen"JERBA MARITIM
6	STE HOTEL YOUNES
7	STE TOURISME & ANIMATION "RAIS CLUB"
8	STE DE PROMOTION TOURISTIQUE LES CYCLAMENS
9	STE INTLE DE GEST. HOT. "H. BYBLOS"
10	STE HOTEL BYZANCE
11	IMACO
12	STE HOTELIERE «DAR DHIAFA » TROPICANA CLUB

NOTE 5 - FAITS MARQUANTS DE LA PERIODE

5.1 - Affaire BRUNO POLI

Une action en justice a été intentée contre la banque en 2011 par Monsieur BRUNO POLI pour la restitution de bons de caisse remis à la BNDT. En date du 29/10/2015, un jugement de première instance, confirmé en appel, a été prononcé contre la banque la condamnant à restituer les bons de caisse et à défaut à régler 7 millions de Dollars. La Cour de Cassation a infirmé et renvoyé l'affaire devant la Cour d'Appel de Tunis. Une ordonnance de sursis à l'exécution a été obtenue sans consignation.

La cours d'appel a consigné de nouveau le jugement de première instance condamnant la banque à restituer les bons de caisse et à défaut à régler 7 millions de Dollars. Par conséquent, une provision pour risques a été constituée au 31 décembre 2020 pour un montant de 36 533 mdt.

Courant l'exercice 2021 et suite à la notification de l'arrêt de la cour de renvoi, la banque a de nouveau formulé un pourvoi en cassation, et a pu obtenir le sursis à l'exécution sans consignation.

5.2 - Radiation et cession des créances

En application du paragraphe VII quater decies de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS, la STB a procédé à la radiation des créances bancaires irrécouvrables courant l'exercice 2021.

Et par référence à la loi n°98-4 du 2 février 1998, relative aux sociétés de recouvrement des créances, la STB a procédé à la cession des lots de créances bancaires à sa filiale STRC.

L'enveloppe totale des créances radiées et cédées sont à hauteur de 219 499 millions de dinars dont 63 984 millions de dinars au titre des intérêts de retard.

5.3- Cotisation au Fonds de garantie de dépôt

En application de l'article 149 et suivants de la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers ainsi que les dispositions du décret n° 2017-268 du 1er février 2017 relatif à la fixation des règles d'intervention, d'organisation et de fonctionnement dudit fonds, la STB est dans l'obligation d'adhérer au fonds de garantie de dépôt moyennant une cotisation annuelle de 0,3% de l'encours de ses dépôts. La cotisation relative à l'année 2021 est de 23 052 mdt.

NOTE 6 - NOTES RELATIVES AUX POSTES DU BILAN CONSOLIDÉ

(Les chiffres sont exprimés en mDT : milliers de Dinars Tunisiens)

6.1 - Caisse, et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Les avoirs en caisse et auprès de la BCT, CCP et TGT ont totalisé 533 470 mDT au 31/12/2021 contre 292 836 mDT au 31/12/2020, soit une augmentation de 292 836 mDT.

Les différentes rubriques composant ce poste se présentent comme suit :

Libellé	2021	2020	Variation	%
CAISSE	78 527	73 304	5 223	7,1%
Caisse en Dinars	68 873	65 371	3 502	5,4%
Caisse en devise	9 654	7 933	1 721	21,7%
BCT	453 916	218 256	235 660	0
BCT en Dinars	7 156	35 294	(28 138)	(79,7%)
BCT en devise	396 760	182 962	213 798	116,9%
Facilité de dépôt	50 000	-	50 000	-
CCP	398	647	(249)	(38,5%)
TGT	629	629	-	-
Total	533 470	292 836	240 634	82,2%

6.2 - Créances sur les établissements bancaires et financiers

Les créances sur les établissements bancaires et financiers ont totalisé 571 959 mDT au 31/12/2021 contre 368 309 mDT au 31/12/2020.

Les différentes rubriques composant ce poste se détaillent comme suit :

Libellé	2021	2020	Variation	%
Créances sur les établissements bancaires	43 623	75 608	(31 985)	(42,3%)
Comptes courants des banques résidentes	564	5 279	(4 715)	(89,3%)
Comptes courants des banques non résidentes	43 058	70 328	(27 270)	(38,8%)
Comptes débiteurs des correspondants en dinars convertibles	1	1	-	-
Prêts aux établissements financiers	423 044	144 678	278 366	192,4%
Prêts sur le marché monétaire en Dinars	322 000	70 000	252 000	360,0%
Prêts sur le marché monétaire en Devises	101 044	74 678	26 366	35,3%
Provisions sur prêts interbancaires	(1 616)	-	(1 616)	-
Créances et prêts aux organismes financiers spécialisés	106 804	147 909	(41 105)	(27,8%)
Créances et prêts aux organismes financiers spécialisés (leasing)	50 582	59 657	(9 075)	(15,2%)
Créances sur les organismes financiers spécialisés (TUNIS RE)	56 222	88 252	(32 030)	(36,3%)
Créances rattachés	104	114	(10)	(8,8%)
Créances rattachées sur prêts interbancaires en dinars	86	28	58	207,1%
Créances rattachées sur prêts interbancaires en devises	18	86	(68)	(79,1%)
Total	571 959	368 309	203 650	55,3%

Les créances par exigibilité au refinancement de la BCT se présentent comme suit :

Description	2021	2020	Variation	%
Créances sur les établissements bancaires et financiers			-	-
Eligibles au refinancement de la BCT	-	-	-	-
Non éligibles aux refinancements de la BCT	571 959	368 309	203 650	55,3%
Total	571 959	368 309	203 650	55,3%

Ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers (hors créances rattachées) selon qu'elles soient matérialisées ou non par des titres du marché interbancaire

Description	2021	2020	Variation	%
Créances sur les établissements bancaires et financiers			-	-
Matérialisés par des titres du marché interbancaire			-	-
Non matérialisés par des titres du marché interbancaire	571 959	368 309	203 650	55,3%
Total	571 959	368 309	203 650	55,3%

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers (hors créances rattachées) selon la durée résiduelle au 31/12/2021 se détaille comme suit :

Libellé	< 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> 5 ans	Total
Créances sur les établissements bancaires	43 623	-	-	-	43 623
comptes courants des banques résidentes	564	-	-	-	564
comptes courants des banques non résidentes	43 058	-	-	-	43 058
comptes débiteurs des correspondants en dinars convertibles	1	-	-	-	1
Prêts aux établissements bancaires	423 044	-	-	-	423 044
Prêts sur le marché monétaire en dinars	322 000	-	-	-	322 000
Prêts sur le marché monétaire en devises	101 044	-	-	-	101 044
Provisions sur prêts interbancaires	(1 616)	-	-	-	(1 616)
Prêts aux organismes financiers spécialisés (leasing)	531	1 500	48 551	-	50 582
Créances sur organismes financiers spécialisés (Tunis Ré)	56 222	-	-	-	56 222
Créances rattachés	104	-	-	-	104
Total	523 524	1 500	48 551	-	571 959

6.3 - Créances sur la clientèle

L'évolution comparée des engagements nets entre 2021 et 2020 se présente comme suit :

Libellé	2021	2020	Variation	%
Comptes courants débiteurs	993 367	981 759	11 608	1,2%
Crédits sur ressources spéciales	112 269	80 727	31 542	39,1%
Les créances prises en charge par l'État	13 711	17 981	(4 270)	(23,7%)
Bonification prise en charge par l'État	4 230	6 177	(1 947)	(31,5%)
Comptes courants associés	88 608	90 665	(2 057)	(2,3%)
Autres concours à la clientèle	10 170 782	9 646 951	523 831	5,4%
Créances à abandonner	3 562	3 562	-	-
Créances rattachées	94 119	96 785	(2 666)	(2,8%)
Créances bancaires détenues par la STRC	1 036 835	1 002 373	34 462	3,4%
Autres crédits sur ressources spéciales	36 585	31 659	4 926	15,6%
Total brut	12 554 068	11 958 639	595 429	5,0%
Provisions	(2 152 544)	(2 122 772)	(29 772)	(1,4%)
Provisions sur comptes courants	(150 255)	(158 045)	7 790	4,9%
Provisions sur ressources spéciales	(34 441)	(26 993)	(7 448)	(27,6%)
Provisions sur autres concours à la clientèle	(770 537)	(786 605)	16 068	2,0%
Provisions sur comptes courants associés	(45 552)	(47 533)	1 981	4,2%
Provisions sur créances à abandonner	(455)	(455)	-	-
Provisions collectives	(138 723)	(131 821)	(6 902)	(5,2%)
Provisions sur créances bancaires détenues par la STRC	(1 012 581)	(971 320)	(41 261)	(4,2%)
Agios réservés	(646 249)	(710 988)	64 739	9,1%
Agios réservés sur comptes courants	(47 461)	(56 332)	8 871	15,7%
Agios réservés sur autres concours à la clientèle	(547 322)	(605 268)	57 946	9,6%
Agios réservés sur comptes courants associés	(34 579)	(34 656)	77	0,2%
Agios réservés sur créances à abandonner	(3 107)	(3 107)	-	-
Agios réservés sur créances rattachées	(13 780)	(11 625)	(2 155)	(18,5%)
Produits perçus d'avance	(37 174)	(43 191)	6 017	13,9%
Total Net en Mdt	9 718 101	9 081 688	636 413	7,0%

La structure de l'encours net des créances sur la clientèle au 31/12/2021 est la suivante :

Libellé	Encours Bruts	Provisions Individuelles	Provisions additionnelles	Agios Réservés	Pdt perçus d'avance	Encours Net
C/C Débiteurs	993 367	(115 338)	(34 917)	(47 461)		795 651
C/ Ressources spéciales	148 853	(30 334)	(4 108)	-		114 411
Comptes courants associés	88 608	(32 153)	(13 400)	(34 579)		8 476
Autres conc. à la clientèle	10 188 723	(422 165)	(348 370)	(547 322)	(37 173)	8 833 693
Créances à abandonner	3 562	(455)	-	(3 107)		-
Créances détenues par la STRC	1 036 835	(1 012 581)				24 254
Créances rattachées	94 119			(13 780)		80 339
Total	12 554 067	(1 613 026)	(400 795)	(646 249)	(37 173)	9 856 824
Provisions collectives		(138 723)				(138 723)
Encours net	12 554 067	(1 751 749)	(400 795)	(646 249)	(37 173)	9 718 101

L'encours brut des créances sur la clientèle hors impayés et créances rattachées est ventilé selon la durée résiduelle comme suit :

Libellé	< 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> 5 ans	Encours Brut
Comptes courants débiteurs	993 367	-	-	-	993 367
Crédits sur ressources spéciales	2 914	10 426	63 960	34 969	112 269
Les créances prises en charge par l'État	13 711	-	-	-	13 711
Bonification prise en charge par l'État	4 230	-	-	-	4 230
Comptes courants associés	88 608	-	-	-	88 608
Autres concours à la clientèle	3 579 946	1 959 501	3 509 044	1 122 291	10 170 782
Créances bancaires détenues par la STRC	1 036 835	-	-	-	1 036 835
Total au 31 décembre 2018	5 719 611	1 969 927	3 573 004	1 157 260	12 419 802

L'évolution des créances douteuses et leurs provisions se détaille ainsi :

Libellé	2020	Dotations	Reprises	Reclass	2021
Provisions sur comptes courants	(158 045)	(28 319)	33 024	3 085	(150 255)
Provisions sur ressources spéciales	(26 993)	(7 398)	2 061	(2 111)	(34 441)
Provisions sur autres concours à la clientèle	(786 605)	(129 167)	147 219	(1 983)	(770 536)
Provisions sur comptes courants associés	(47 533)	-	1 980	1	(45 552)
Provisions sur créances à abandonner	(455)	-	-	-	(455)
Provisions collectives	(131 821)	(6 901)	-	(1)	(138 723)
Provisions sur créances bancaires détenues par la STRC	(971 320)	(5 043)	751	(36 969)	(1 012 581)
Total	(2 122 772)	(176 828)	185 035	(37 978)	(2 152 543)

6.3.1 - Garanties

Les garanties retenues par la Banque pour la détermination des provisions sur les engagements sont arrêtées dans certains cas en l'absence d'un inventaire des documents juridiques les justifiant (certificats de propriété, attestation AFT, AFI...).

6.3.2 - Provisions additionnelles

En application des dispositions de la circulaire BCT n°2013-21 du 30 décembre 2013, la STB a constitué une reprise nette sur provisions additionnelles de l'ordre de 50 198 mille dinars au titre de l'exercice 2021, sur les engagements ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans.

Le solde des provisions additionnelles s'élève au 31 décembre 2021 à 400 794 mille dinars

6.3.3 - Provisions collectives

En application de la circulaire aux banques n° 2021-01 du 11 janvier 2021 portant sur Division, couverture des risques et suivi des engagements, la Banque a constitué par prélèvement sur les résultats de l'exercice 2020, des provisions à caractère générale dites « Provisions Collectives » en vue de couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et ceux nécessitant un suivi particulier (classe 1) au sens de l'article 8 de la Circulaire BCT 91-24 du 17 décembre 1991.

La provision collective a été déterminée conformément à la nouvelle méthodologie référentielle édictée par la circulaire n°2021-01 du 11 janvier 2021 et a été estimée fin 2021 à 138 723 millions de dinars.

6.3.4 - Créances consolidées et prises en charge par l'État sans intérêts

Les créances prises en charges par l'État sont les créances de certaines entreprises publiques prises en charge par l'État dans le cadre de la loi de finances pour l'année 1999 et dont l'encours totalise la somme de 13 711 mille dinars. Ces créances ont été consolidées sur une période de 20 à 25 ans, sans intérêts et avec la garantie de l'État.

6.4 - Portefeuille titre commercial

Le solde de ce poste s'élève 670 811 mDT au 31/12/2021 contre 486 710 mDT au 31/12/2020. Le portefeuille-titres commercial est composé de titres à revenus fixes émis par l'État et de titres à revenus variables.

Libellé	2020	Acquisition/ Dotation	Cession/ Liquidation/ Reprise	Reclassement	2021
I- Titres de placement	478 315	532 471	(334 667)	(9 415)	666 704
Actions (Placement)	21 433	2 391	(167)	(481)	23 176
BTA (Placement)	446 098	488 607	(304 650)	-	630 055
Obligations (Placement)	-	-	-	8	8
Billets de trésorerie et certificats de dépôt (Placement)	-	7 757	(4 000)	1 838	5 595
Parts dans les OPCVM (Placement)	13 217	3 047	(1 828)	1 254	15 690
Autres titres de placement	222	19 324	(7 742)	(11 563)	241
Créances rattachées aux BTA (Placement)	29 475	11 345	-	-	40 820
Primes / décotes sur BTA (Placement)	(27 794)	-	(16 280)	-	(44 074)
Provisions sur titres de placement	(4 336)	-	-	(471)	(4 807)
II- Titres de transactions	8 395	-	(4 287)	(1)	4 107
2.1 Titres de transaction à revenu fixe	8 395	-	(4 287)	(1)	4 107
Bons de trésor à court terme (Transaction)	9 033	-	(4 624)	(1)	4 408
Créances et dettes rattachées	(638)	-	337	-	(301)
Total net	486 710	532 471	(338 954)	(9 416)	670 811

6.5 - Portefeuille titre d'investissement

La valeur du portefeuille titres d'investissement s'élève à 1 121 828 mDT au 31/12/2021 contre 1 056 739 mDT au 31/12/2020 et se détaille comme suit :

Libellé	2021	2020	Variation	%
BTA d'investissement	798 100	798 100	-	-
Décote/primes sur BTA d'investissement	(17 468)	(21 260)	3 792	17,8%
Créances rattachées	25 527	29 521	(3 994)	(13,5%)
Total BTA d'investissement	806 159	806 361	(202)	(0,0%)
Emprunts obligataires	111 577	53 077	58 500	110,2%
Emprunt national	700	14 100	(13 400)	(95,0%)
Provisions Emprunts obligataires	(3 650)	(3 650)	-	-
Créances rattachées	6 753	2 856	3 897	136,4%
Total autres titres d'investissement	115 380	66 383	48 997	73,8%
Parts dans les FCP	49 146	39 146	10 000	25,5%
Provisions sur parts dans les FCP	(996)	(1 855)	859	46,3%
Total FCP	48 150	37 291	10 859	29,1%
Titres de participations	230 714	230 184	530	0,2%
Participations en rétrocession	121 294	113 567	7 727	6,8%
Sociétés en liquidation	30	30	-	-
Provisions titres de participation	(131 719)	(129 198)	(2 521)	(2,0%)
Provisions sur participations en rétrocession	(68 571)	(68 268)	(303)	(0,4%)
Créances et dettes rattachées	(332)	(334)	2	0,6%
Créances rattachées aux participations en rétrocession	723	723	-	-
Total Titres de participation	152 139	146 704	5 435	3,7%
Total général	1 121 828	1 056 739	65 089	6,2%

Les mouvements par catégorie de titres classés dans le portefeuille d'investissement sont retracés dans le tableau suivant :

Description	2020	Souscription	Cession /remboursement /restitution	Reclassement	2021
BTA d'investissement	798 100	36 600	(36 600)	-	798 100
Emprunts obligataires	53 077	76 896	(12 200)	(6 196)	111 577
Emprunt national	14 100	-	(14 100)	700	700
Parts dans les FCP	39 146	10 000	-	-	49 146
Titres de participations	230 184	582	(508)	456	230 714
Participations en rétrocession	113 567	508	(584)	7 803	121 294
Sociétés en liquidation	30	-	-	-	30
Total en mDT	1 248 204	124 586	(63 992)	2 763	1 311 561

6.6 - Titres mis en équivalence

Les participations du Groupe dans les sociétés mises en équivalence concernent les sociétés suivantes :

Société	Participation du Groupe 2021	Participation du Groupe 2020	Var %	Valeur d'équivalence 2021	Valeur d'équivalence 2020	Variation	%
SICAV INVEST	75,9%	76,0%	(0,1%)	896	992	(96)	(9,7%)
SICAV AVENIR	97,5%	97,6%	(0,0%)	1 115	1 134	(19)	(1,7%)
TFB	49,5%	49,5%	(0,0%)	20 641	27 162	(6 521)	(24,0%)
STCV	27,1%	27,1%	(0,0%)	1 696	1 212	484	39,9%
SONIBANK	25,0%	25,0%	(0,0%)	47 418	45 035	2 383	5,3%
SCIMB	20,0%	20,0%	(0,0%)	1 249	1 228	21	1,7%
ELFEJJA	20,0%	20,0%	(0,0%)	13 758	12 916	842	6,5%
SICAV EPARGNANT	8,7%	3,2%	5,5%	18 968	7 662	11 306	147,6%
SICAV OBLIG	1,6%	1,9%	(0,3%)	2 412	2 803	(391)	(13,9%)
Total				108 153	100 144	8 009	8,0%

6.7 - Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées nettes s'élèvent à 143 724 mDT au 31/12/2021. Les mouvements enregistrés au cours de l'exercice 2021 se détaillent comme suit :

Libellé	Valeur Brute 2020	Acquisition/ Cession 2021	Valeur Brute 2021	Amort. 2020	Dotation / Prov. 2021	Transf.	Amort 2021	Valeur Nette 2021
Immobilisations Incorporelles	31 103	4 841	35 944	(25 975)	(4 185)	536	(29 624)	6 320
Logiciel informatique	31 026	4 841	35 867	(25 955)	(4 185)	536	(29 604)	6 263
Droit au bail	57	-	57	-	-	-	-	57
Autres immob. incorporelles	20	-	20	(20)	-	-	(20)	-
Immobilisations Corporelles	337 692	6 482	344 174	(196 517)	(11 519)	1 265	(206 771)	137 404
Terrains	27 752	12 016	39 768					39 768
Constructions	90 749	(2 054)	88 695	(49 067)	(1 956)	949	(50 074)	38 621
Mobilier de bureaux	7 010	1 966	8 976	(6 268)	(571)	(130)	(6 969)	2 007
Matériel de transport	3 855	862	4 717	(2 106)	(546)	165	(2 487)	2 230
Matériel informatique	48 383	2 109	50 492	(45 386)	(3 044)	(1 179)	(49 609)	883
Matériel de communication	3 270	(1 199)	2 071	(2 627)	(114)	1 422	(1 319)	752
Matériel de bureaux	19 195	(626)	18 569	(17 316)	(526)	170	(17 672)	897
Matériel de sécurité	5 547	530	6 077	(3 364)	(298)	26	(3 636)	2 441
Matériel de climatisation	5 823	265	6 088	(5 382)	(123)	(1)	(5 506)	582
Agencem. amén. et instal.	62 003	3 532	65 535	(39 305)	(3 468)	(3 102)	(45 875)	19 660
Mob- bureau hors expl	33	-	33	(31)	-	-	(31)	2
Mat-outil hors exploit	394	9	403	(348)	(10)	(1)	(359)	44
Matériel et outil. touristiques	14 141	-	14 141	(12 680)	(314)	-	(12 994)	1 147
Immeubles hors exploit	39 643	(11 414)	28 229	(12 626)	(549)	2 946	(10 229)	18 000
Imm. En attente affectation	659	-	659	-	-	-	-	659
Autres immob. corporelles	9 235	486	9 721	(11)	-	-	(11)	9 710
TOTAL	368 794	11 323	380 117	(222 492)	(15 704)	1 801	(236 395)	143 724

6.8 - Autres actifs

Au 31/12/2021, les autres postes d'actif totalisent 733 460 mDT contre 815 023 mDT au 31/12/2020 et se détaillent comme suit :

Libellé	2021	2020	Variation	%
Prêts et avances au personnel	171 182	158 027	13 155	8,3%
Frais médicaux à récupérer	3 147	3 147	-	-
État, impôt et taxes	8 808	7 393	1 415	19,1%
Avance sur impôt sur les sociétés	74 987	75 307	(320)	(0,4%)
Stocks divers	16 187	16 086	101	0,6%
Différence de change à la charge de l'état	39	238	(199)	(83,6%)
Écart de conversion Actif	-	23 527	(23 527)	(100,0%)
Siège, succursales et agences Actif	31 921	13	31 908	245446,2%
Comptes de régularisation active	158 394	116 110	42 284	36,4%
Valeurs présentées à la compensation	60 663	139 844	(79 181)	(56,6%)
Effets financiers en recette	107	107	-	-
Débits à régulariser	812	1 248	(436)	(34,9%)
Charges payées d'avance	1 203	960	243	25,3%
Produits à recevoir	(595)	5 366	(5 961)	(111,1%)
Créances cédées	2 361	2 930	(569)	(19,4%)
Différence PF encaissement exigible après encaissement	18 099	21 084	(2 985)	(14,2%)
Autres comptes d'actif	133 155	194 298	(61 143)	(31,5%)
Débiteurs divers	15 810	15 536	274	1,8%
Stocks de travaux immobiliers terminés	27 713	25 016	2 697	10,8%
Clients et comptes rattachés	4 761	4 933	(172)	(3,5%)
Impôts exigibles - Actif	7 300	6 043	1 257	20,8%
Provisions comptes d'État, impôt et taxes	(115)	(115)	-	-
Provisions sur autres comptes d'actif	(1 779)	(1 385)	(394)	(28,4%)
Provisions sur clients et comptes rattachés	(700)	(690)	(10)	(1,4%)
TOTAL	733 460	815 023	(81 563)	(10,0%)

6.9 - Banque central et CCP

Au 31/12/2021 ce poste totalise 1 461 625 mDT contre 1 233 106 mDT au 31/12/2020. Ce poste se détaille comme suit :

Libellé	2021	2020	Variation	%
Appel d'offre	1 427 000	1 045 000	382 000	36,6%
Facilité de prêt	-	92 000	(92 000)	(100,0%)
Utilisations auprès de la BCT	33 278	95 413	(62 135)	(65,1%)
Dettes rattachées	1 347	693	654	94,4%
TOTAL	1 461 625	1 233 106	228 519	18,5%

6.10 - Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Au 31/12/2021 ce poste totalise 546 276 mDT contre 360 361 mDT au 31/12/2020. Sa répartition par nature d'établissement bancaire et financier est la suivante :

Libellé	2021	2020	Variation	%
Comptes à vue des établissements financiers	72 951	38 805	34 146	88,0%
Banques de dépôts	16	16	-	-
Banques non résidentes	72 935	38 789	34 146	88,0%
Emprunts auprès des établissements financiers	471 293	319 316	151 977	47,6%
Emprunts en dinars	210 126	37 228	172 898	464,4%
Emprunts en devises	261 167	282 088	(20 921)	(7,4%)
Avoir en compte des établissements financiers et dettes rattachées	2 032	2 240	(208)	(9,3%)
Total	546 276	360 361	185 915	51,6%

- Décomposition par critère de matérialisation par des titres du marché interbancaire

Libellé	2021	2020	Variation	%
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	72 951	38 805	34 146	88,0%
Emprunts auprès des établissements financiers	471 293	319 316	151 977	47,6%
Dépôts et avoirs des établissements financiers	2 032	2 240	(208)	(9,3%)
Total	546 276	360 361	185 915	51,6%

- Décomposition par critère de matérialisation par des titres du marché interbancaire

Libellé	2021	2020	Variation	%
Dettes matérialisées par des titres du marché interbancaire	-	-	-	-
Dettes non matérialisées par des titres du marché interbancaire	546 276	360 361	185 915	51,6%
Total	546 276	360 361	185 915	51,6%

Les comptes correspondants créditeurs sont présentés compensés nets des comptes correspondants débiteurs par devise.

La ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers (hors dettes rattachées) selon la durée résiduelle au 31/12/2021 se détaille comme suit :

Description	≤3 mois	entre 3 mois et 1 an	entre 1 an et 5 ans	> 5 ans	Total
Comptes à vue des établissements financiers	72 951	-	-	-	72 951
Banques de dépôts	16	-	-	-	16
Banques non résidentes	72 935	-	-	-	72 935
Emprunts auprès des établissements financiers	382 721	88 572	-	-	471 293
Emprunts en dinars	210 126	-	-	-	210 126
Emprunts en devises	172 595	88 572	-	-	261 167
Avoir en compte des établissements financiers	2 032	-	-	-	2 032
Total	457 704	88 572	-	-	546 276

6.11 - Dépôts et avoirs de la clientèle

Le solde de ce poste s'élève à 8 982 913 mDT au 31/12/2021 contre 8 413 681 mDT au 31/12/2020. Les dépôts se détaillent comme suit :

Libellé	2021	2020	Variation	%
Dépôts à vue	2 586 224	2 335 391	250 833	10,7%
Dépôts épargne	3 585 870	3 347 891	237 979	7,1%
Compte à terme	581 453	605 279	(23 826)	(3,9%)
Comptes en dinars convertibles	108 603	94 038	14 565	15,5%
Dépôts en devises	841 117	682 247	158 870	23,3%
Placements en devises	266 122	230 989	35 133	15,2%
Bons de caisse	586 999	556 365	30 634	5,5%
Autres sommes dues à la clientèle	184 331	279 620	(95 289)	(34,1%)
Dettes rattachées	(12 306)	(4 639)	(7 667)	(165,3%)
Certificats de dépôts	254 500	286 500	(32 000)	(11,2%)
Total	8 982 913	8 413 681	569 232	6,8%

La ventilation des dépôts et avoirs de la clientèle hors dettes rattachées selon la durée résiduelle hors dettes rattachées se détaille comme suit :

Libellé	Inf à 3 mois	de 3 mois à 1 an	de 1 an à 5 ans	Sup à 5 ans	Encours brut
Dépôts à vue	3 654 603	147 349	114	-	3 802 066
Dépôts à vue dinars	2 586 224	-	-	-	2 586 224
Comptes en dinars convertibles	108 603	-	-	-	108 603
Comptes en devises	841 117	-	-	-	841 117
Placement en devises	118 659	147 349	114	-	266 122
Dépôts épargne	3 585 870	-	-	-	3 585 870
Comptes spéciaux d'épargne	3 541 788	-	-	-	3 541 788
Autres comptes d'épargne	44 082	-	-	-	44 082
Dépôts à terme	617 686	599 510	205 756	-	1 422 952
Compte à terme	241 192	250 597	89 664	-	581 453
Bons de caisse	193 494	280 413	113 092	-	586 999
Certificats de dépôts	183 000	68 500	3 000	-	254 500
Autres sommes dues à la clientèle	184 331	-	-	-	184 331
Total	8 042 490	746 859	205 870	-	8 995 219

6.12 - Emprunts et ressources spéciales

Le solde de ce poste totalise 480 350 mDT au 31/12/2021 contre 351 555 mDT au 31/12/2020 et se répartit comme suit :

Libellé	2021	2020	Variation	%
Emprunts obligataires & privés	243 635	194 279	49 356	25,4%
Ressources spéciales	220 564	149 721	70 843	47,3%
Ressources budgétaires	78 404	63 886	14 518	22,7%
Ressources extérieures	142 160	85 835	56 325	65,6%
Intérêts sur emprunts obligataires	21 145	12 383	8 762	70,8%
Intérêts à payer sur ressources extérieures	1 908	1 120	788	70,4%

Dettes rattachées	388	388	-	-
Écart de conversion sur emprunt	(7 290)	(6 336)	(954)	(15,1%)
Total	480 350	351 555	128 795	36,6%

(a) Emprunts obligataires & privés

La ventilation des emprunts obligataires et privés selon la durée résiduelle au 31/12/2021 se détaille comme suit :

Description	≤3 mois	[3 mois-1 an]	[1 an-5 ans]	> 5 ans	Total
Emprunts obligataires et privés	709	22 639	207 138	13 149	243 635

La ventilation des emprunts obligataires et privés en emprunt long terme et court terme se détaille au 31/12/2021 comme suit :

Description	Solde 2020	Nouveaux emprunts	Remboursements	Reclassements	Solde 2021
Emprunt long terme	161 216	78 186	(32 930)	-	206 472
Emprunt court terme	33 063	4 100	-	-	37 163
Total	194 279	82 286	(32 930)	-	243 635

(b) Ressources spéciales

La ventilation des ressources spéciales selon la durée résiduelle se détaille au 31/12/2021 comme suit :

Description	≤3 mois	[3 mois-1 an]	[1 an-5 ans]	> 5 ans	Total
Ressources spéciales	2 359	14 133	86 790	117 282	220 564

La ventilation des ressources spéciales en ressources long terme et court terme se détaille au 31/12/2021 comme suit :

Description	Solde 2020	Nouveaux emprunts	Remboursements	Reclassements	Réévaluation	Solde 2021
Ressources long terme	136 295	79 502	(11 725)	-	-	204 072
Ressources court terme	13 425	3 067	-	-	-	16 492
Total ressources avant couverture	149 720	82 569	(11 725)	-	-	220 564
Couverture sur Ressources en devises	(6 335)	-	(955)	-	-	(7 290)
Total ressources	143 385	82 569	(12 680)	-	-	213 274

6.13 - Autres Passifs

Ce poste totalise 805 567 mDT au 31/12/2021 contre 808 659 mDT au 31/12/2020 :

Libellé	2021	2020	Variation	%
Provisions pour passifs et charges (1)	292 880	261 112	31 768	12,2%
État, impôts, taxes et dettes sociales (2)	42 084	41 065	1 019	2,5%
Effets financiers non échus (3)	21 964	22 436	(472)	(2,1%)
Agios réservés pris en charge par l'État	2 519	3 358	(839)	(25,0%)

Charges à payer	64 088	55 831	8 257	14,8%
Créditeurs divers	32 693	25 436	7 257	28,5%
Suspens à régulariser	5 915	5 915	-	-
Siège, succursales et agences	3 974	9 348	(5 374)	(57,5%)
Comptes de régularisation-Passif	51 514	111 514	(60 000)	(53,8%)
Valeurs télé-compensées en instance de règlement	154 690	147 646	7 044	4,8%
Autres crédits	276	276	-	-
Crédits à régulariser	2 043	3 039	(996)	(32,8%)
Intérêts à recouvrir sur ressources spéciales	13 716	13 716	-	-
Fournisseurs d'immobilisations	1	1	-	-
Produits constatés d'avance	16 467	16 518	(51)	(0,3%)
Etat, IS à payer	92 092	83 856	8 236	9,8%
Fournisseurs divers	3 720	4 973	(1 253)	(25,2%)
Dividendes à payer	2 245	2 056	189	9,2%
Autres crédits au personnel intérêts et frais	338	338	-	-
Autres crédits intérêts et frais	225	225	-	-
Total en mDT	805 567	808 659	(3 092)	(0,4%)

(1) Les provisions pour passifs et charges constituées par le Groupe au terme de l'exercice 2021 s'élèvent à 292 880 mDT contre 261 112 mDT au terme de l'exercice précédent. Les provisions constituées couvrent les risques sur les éléments du hors bilan et des risques divers, et se détaillent comme suit :

Libellé	Provisions 2020	Dotation	Reprise	Réaffectation et correction	Provisions 2021
Prov sur E/S	60 041	5 876	(1 208)	418	65 127
Prov pour départ à la retraite	51 159	25 590	(5 473)	-	71 276
Prov pour risques divers	149 912	14 674	(8 109)	-	156 477
Total	261 112	46 140	(14 790)	418	292 880

(2) Cette rubrique se détaille comme suit :

Rubrique	2021	2020	Variation	%
TVA	4 596	4 947	(351)	(7,1%)
Retenues à la source	18 136	18 764	(628)	(3,3%)
Fonds de péréquation de change	11 975	10 144	1 831	18,1%
Contribution sociale de solidarité	105	82	23	28,0%
Autres	7 272	7 128	144	2,0%
Total	42 084	41 065	1 019	2,5%

(3) Cette rubrique se détaille comme suit :

Rubrique	2021	2020	Variation	%
Effets financiers moyen terme non échus	1 432	1 357	75	5,5%
Effets financiers sur intérêts moyen terme non échus	4 531	4 482	49	1,1%
Effets financiers non échus reçus de la compensation	547	547	-	-
Effets à l'encaissement non échus envoyés à la télé-compensation	3 683	1 669	2 014	120,7%
Effets à l'escompte non échus envoyés au recouvrement	11 771	14 381	(2 610)	(18,1%)
Total	21 964	22 436	(472)	(2,1%)

6.14 - intérêts minoritaires

Les intérêts minoritaires se répartissent par entité comme suit :

Rubrique	Réserves		Résultat		Total Intérêts Minoritaires				
	Entités	2021	2020	2021	2020	2021	2020	Variation	%
STB		25	(10)	19	9	44	(1)	45	4500,0%
STB INVEST		2 898	2 854	84	83	2 982	2 937	45	1,5%
STB MANAGER		2	35	(4)	(12)	(2)	23	(25)	(108,7%)
STB FINANCE		302	297	54	3	356	300	56	18,7%
STB SICAR		188	186	1	-	189	186	3	1,6%
IMM. AVENUE		(64)	(31)	(11)	(10)	(75)	(41)	(34)	(82,9%)
STRC		14	12	14	8	28	20	8	40,0%
GEVE		1 066	154	3 754	924	4 820	1 078	3 742	347,1%
EDDKHILA		1 632	1 990	(448)	(358)	1 184	1 632	(448)	(27,5%)
ACTIVHOTELS		(2)	(2)	1	-	(1)	(2)	1	50,0%
SICAV INVEST		20	1	(1)	1	19	2	17	850,0%
SICAV AVENIR		-	-	-	-	-	-	-	-
SICAV OBLIG		1	(17)	6	5	7	(12)	19	158,3%
SICAV EPARGNANT		(35)	(155)	21	14	(14)	(141)	127	90,1%
TFB		(6)	(4)	(1)	(1)	(7)	(5)	(2)	(40,0%)
STBMG		(6)	(1)	1	-	(5)	(1)	(4)	(400,0%)
MGERT		1 660	1 691	359	449	2 019	2 140	(121)	(5,7%)
STCV		-	-	-	-	-	-	-	-
SONIBANK		5	5	1	-	6	5	1	20,0%
SCIMB		-	-	-	-	-	-	-	-
ELFEJJA		1	1	-	-	1	1	-	-
STBSG		(5)	(2)	5	(2)	-	(4)	4	100,0%
Total		7 696	7 004	3 855	1 113	11 551	8 117	3 434	42,3%

6.15 - Capitaux propres

A la date de clôture, le capital social s'élève à 776 875 mDT. Il est composé de 155.375.000 actions d'une valeur nominale de 5 DT libéré en totalité. Les mouvements sur les capitaux propres de la banque se détaillent comme suit :

Libellé	Capital Social	Réserves consolidé	Réserves de conversion	Actions propres	Résultat consolidé	Solde 2021
Solde au 31/12/2020	776 875	293 399	7 392	(5 508)	68 413	1 140 571
Affectation résultat	-	68 413	-	-	(68 413)	-
Ecart de conversion	-	-	(1 134)	-	-	(1 134)
Résultat consolidé	-	-	-	-	128 526	128 526
Reclassements	-	3 521	-	-	-	3 521
Changement de méthodes et correction d'erreurs(*)	-	(3 466)	-	-	-	(3 466)
Autres variations (Fonds social, subventions, actions propres...)	-	10 824	-	-	-	10 824
Solde au 31/12/2021	776 875	372 691	6 258	(5 508)	128 526	1 278 842

(*) Le changement de méthodes et correction d'erreur est issue du changement des capitaux propres d'ouverture de quelques sociétés et ce suite à la prise en charge de la version définitive des états financiers au 31/12/2020, reçus après l'arrêté des états financiers du groupe au 31/12/2020.

6.15.1 - Dotation de l'État

En vertu de la loi n°2012-17 du 17 septembre 2012, la STB a constaté parmi ses capitaux propres une dotation de l'État d'un montant de 117 millions de Dinars assortie d'une éventualité de restitution en cas de rétablissement de l'équilibre financier de la banque.

6.15.2 - Bénéfice par action

Libellé	2021	2020	Variation	%
Bénéfice net de l'exercice avant modifications comptables (en mDT)	128 525	68 413	60 112	87,9%
Nombre d'actions ordinaires	#####	155 375 000	-	-
Nombre d'actions propres (y compris les actions STB détenues par les filiales)	1 006 499	991 699	14 800	1,5%
% par rapport aux actions émises	0,65%	0,64%	0	1,5%
Nombre d'actions ordinaires en circulation début de période	#####	154 383 301	(14 800)	(0,0%)
Nombre d'actions ordinaires en circulation fin de période	#####	154 383 301	(14 800)	(0,0%)
Nombre d'actions moyen pondéré	#####	154 383 301	(14 800)	(0,0%)
Bénéfices revenant aux actions propres	833	437	396	90,7%
Bénéfice par action de valeur nominale de DT	0,833	0,443	0,389	87,9%

6.15.3 - Réserves consolidées

Les réserves consolidées correspondent aux résultats accumulés par le groupe dans les entités incluses dans le périmètre depuis la prise de contrôle jusqu'à la date de clôture de l'exercice précédant celui objet de la publication.

Libellé	2021	2020	Variation	%
Contribution de la mère consolidante	384 356	313 174	71 182	22,7%
+ Part du groupe, dans la prime d'émission	115 857	115 860	(3)	(0,0%)
+ Part du groupe, dans la dotation de l'Etat	116 981	116 983	(3)	(0,0%)
+ Part du groupe, dans les autres réserves	151 518	80 331	71 187	88,6%
Contribution des filiales relevant du secteur bancaire	(1 038)	5 977	(7 015)	(117,4%)
Contribution des filiales relevant du secteur des services financiers	(1 178)	(18 144)	16 966	93,5%
Contribution des filiales relevant du secteur des autres services	(3 191)	(216)	(2 975)	(1377,3%)
Total	378 949	300 791	78 158	26,0%

Les réserves consolidées sont réparties par société du groupe de la manière suivante :

Entité	Réserves consolidés	Réserves de conversion	2021	Réserves consolidés	Réserves de conversion	2020	Variation	%
STB	384 145	211	384 356	312 818	356	313 174	71 182	22,7%
STB INVEST	16 364	-	16 364	15 502	-	15 502	862	5,6%
STB MANAGER	800	-	800	1 157	-	1 157	(357)	(30,9%)
STB FINANCE	1 162	-	1 162	1 031	-	1 031	131	12,7%
STB SICAR	5 562	1	5 563	5 463	1	5 464	99	1,8%
IMM. AVENUE	(4 965)	-	(4 965)	(1 056)	-	(1 056)	(3 909)	(370,2%)
STRC	(39 494)	-	(39 494)	(40 346)	-	(40 346)	852	2,1%
GEVE	(936)	-	(936)	(1 846)	-	(1 846)	910	49,3%
EDDKHILA	(273)	-	(273)	472	-	472	(745)	(157,8%)
ACTIVHOTELS	(2 929)	-	(2 929)	(2 770)	-	(2 770)	(159)	(5,7%)
SICAV INVEST	355	-	355	18	-	18	337	1872,2%
SICAV AVENIR	9	-	9	6	-	6	3	50,0%
SICAV OBLIG	(161)	-	(161)	(484)	-	(484)	323	66,7%
SICAV EPARGNANT	14 226	-	14 226	(492)	-	(492)	14 718	2991,5%

TFB	(38 369)	2 568	(35 801)	(30 761)	2 913	(27 848)	(7 953)	(28,6%)
STBMG	(174)	-	(174)	(19)	-	(19)	(155)	(815,8%)
MGERT	1 646	-	1 646	1 677	-	1 677	(31)	(1,8%)
STCV	1 033	-	1 033	1 008	-	1 008	25	2,5%
SONIBANK	31 284	3 478	34 762	29 702	4 122	33 824	938	2,8%
SCIMB	(455)	-	(455)	(463)	-	(463)	8	1,7%
ELFEJJA	4 014	-	4 014	2 861	-	2 861	1 153	40,3%
STBSG	(153)	-	(153)	(79)	-	(79)	(74)	(93,7%)
Total	372 691	6 258	378 949	293 399	7 392	300 791	78 158	26,0%

6.15.4 - Résultat consolidé

L'exercice clos le 31 décembre 2021 s'est soldé par un résultat consolidé positif de 128 526 mDT contre un résultat de même nature de 68 413 mDT au 31 décembre 2020. La contribution au résultat consolidé de la mère et de ses filiales peut être détaillée comparativement comme suit :

Libellé	2021	2020	Variation	%
Contribution de la mère consolidant	116 009	67 144	48 865	72,8%
Contribution des entités relevant du secteur bancaire	(1 694)	(4 568)	2 874	62,9%
Contribution des entités relevant du secteur des services financiers	8 270	4 473	3 797	84,9%
Contribution des entités relevant du secteur des autres services	5 941	1 364	4 577	335,6%
Total	128 526	68 413	60 113	87,9%

Le résultat consolidé est réparti par société du groupe de la manière suivante :

Rubrique	2021	2020	Variation	%
STB	116 009	67 144	48 865	72,8%
STB INVEST	1 510	1 497	13	0,9%
STB MANAGER	(687)	(383)	(304)	(79,4%)
STB FINANCE	1 163	68	1 095	1610,3%
STB SICAR	36	(32)	68	212,5%
IMM. AVENUE	(1 259)	(1 160)	(99)	(8,5%)
STRC	4 919	2 727	2 192	80,4%
GEVE	3 754	924	2 830	306,3%
EDDKHILA	(932)	(745)	(187)	(25,1%)
ACTIVHOTELS	1 526	(178)	1 704	957,3%
SICAV INVEST	(37)	24	(61)	(254,2%)
SICAV AVENIR	12	30	(18)	(60,0%)
SICAV OBLIG	154	101	53	52,5%
SICAV EPARGNANT	1 198	441	757	171,7%
TFB	(6 154)	(7 586)	1 432	18,9%
STBMG	17	(16)	33	206,3%
MGERT	358	448	(90)	(20,1%)
STCV	549	90	459	510,0%
SONIBANK	4 461	3 018	1 443	47,8%
SCIMB	35	21	14	66,7%
ELFEJJA	1 743	2 054	(311)	(15,1%)
STBSG	151	(74)	225	304,1%
Total	128 526	68 413	60 113	87,9%

NOTE 7 - NOTES RELATIVES A L'ÉTAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN CONSOLIDÉ

(Les chiffres sont exprimés en mDT : milliers de Dinars Tunisiens)

7.1 - Passifs éventuels

Le poste passif éventuel composé des rubriques « Cautions, avals et autres garanties données » et « crédits documentaires » se détaille au 31 décembre 2021 des éléments suivants :

Libellé	2021	2020	Variation	%
Cautions et avals d'ordre de la clientèle	1 027 143	981 930	45 213	4,6%
Autres garanties irrévocables, inconditionnelles d'ordre des banques	434 151	440 710	(6 559)	(1,5%)
Total cautions, avals et autres garanties données	1 461 294	1 422 640	38 654	2,7%
Crédits documentaires et acceptations import	424 259	418 806	5 453	1,3%
Crédits documentaires et acceptations export	64 433	20 128	44 305	220,1%
Total crédits documentaires	488 692	438 934	49 758	11,3%
Total passifs éventuels	1 949 986	1 861 574	88 412	4,7%

7.2 - Engagements donnés

Le poste « Engagements donnés » s'élève au 31 décembre 2021 à 115 691 mDT contre 73 831 mDT au 31 décembre 2020.

Libellé	2021	2020	Variation	%
Engagements de financement	115 590	73 730	41 860	56,8%
Engagements sur titres	101	101	-	-
Total	115 691	73 831	41 860	56,7%

7.3 - Garanties reçues

Le solde du poste « Garanties reçues » s'élève au 31 décembre 2021 à 2 208 276 mDT contre 2 025 200 mDT au 31 décembre 2020 :

Libellé	2021	2020	Variation	%
Contre garanties reçus des Banques installées à l'étranger	434 152	440 710	(6 558)	(1,5%)
Garanties reçues des Banques et des établissements financiers installés en Tunisie	412	11 218	(10 806)	(96,3%)
Garanties reçues de l'État et des organismes d'assurance	1 177 962	964 129	213 833	22,2%
Garanties reçues de la clientèle	595 750	609 143	(13 393)	(2,2%)
Total	2 208 276	2 025 200	183 076	9,0%

- * Il s'agit pour cette rubrique des chiffres extracomptables communiqués par les différentes directions de la banque.
- * Les contre-garanties reçues des banques sont présentées en passifs éventuels et en garanties reçues des banques.
- * Les garanties réelles reçues auprès de la clientèle en couverture des concours octroyés ne sont pas prises.

NOTE 8 - NOTES RELATIVES A L'ÉTAT DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

(Les chiffres sont exprimés en mDT : milliers de Dinars Tunisiens)

8.1 - Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés s'élevaient au 31 Décembre 2021 à 827 974 mDT contre à 819 451 mDT au 31 Décembre 2020 et s'analysent comme suit :

Libellé	2021	2020	Variation	%
Intérêts sur créances sur les établissements bancaires et financiers	18 772	19 802	(1 030)	(5,2%)
Intérêt sur prêts sur le marché monétaire dinars	8 365	9 657	(1 292)	(13,4%)
Intérêt sur prêts sur le marché monétaire devises	10 407	10 130	277	2,7%
Intérêts sur autres avoirs auprès des établissements bancaires et financiers	-	15	(15)	(100,0%)
Intérêts sur créances sur la clientèle	784 632	776 032	8 600	1,1%
Intérêts en agios sur comptes débiteurs	98 319	108 625	(10 306)	(9,5%)
Intérêts sur crédit à la clientèle	686 314	667 407	18 907	2,8%
Reprise d'intérêts réservés sur créances	(1)	-	(1)	-
Revenus assimilés	24 570	23 617	953	4,0%
Total	827 974	819 451	8 523	1,0%

8.2 - Commissions (en produits)

Le montant des commissions s'élève au 31 Décembre 2021 à 137 014 mDT contre 120 021 mDT au 31 Décembre 2020 et s'analyse comme suit :

Libellé	2021	2020	Variation	%
Chèques, effets, virements et tenue de compte	63 976	59 184	4 792	8,1%
Opérations sur titres	3 996	2 154	1 842	85,5%
Opérations de change	10 087	9 598	489	5,1%
Opérations de commerce extérieur	5 652	3 407	2 245	65,9%
Coffre-fort	42	32	10	31,3%
Études	21 606	21 831	(225)	(1,0%)
Autres	31 655	23 815	7 840	32,9%
Total	137 014	120 021	16 993	14,2%

8.3 - Gains sur portefeuille titre commercial et opérations financières

Libellé	2021	2020	Variation	%
Gains nets sur titres de transaction	1 211	1 187	24	2,0%
Intérêts nets sur bons de trésor	1 171	1 126	45	4,0%
Dividendes et revenus assimilés des titres de transaction	37	61	(24)	(39,3%)
Plus-values sur cession de titres de transaction	3	-	3	-
Gains (pertes) nets sur titres de placement	48 680	35 212	13 468	38,2%
Dividendes et revenus assimilés des titres de placement	40 544	31 961	8 583	26,9%
Gains sur titres de placement	9 103	3 401	5 702	167,7%
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de placement	(1 519)	(875)	(644)	(73,6%)
Reprises de provisions pour dépréciation des titres de placement	552	725	(173)	(23,9%)
Gains nets sur opérations de change	42 004	35 519	6 485	18,3%
Résultat sur opérations de change	42 004	34 561	7 443	21,5%
Commissions sur change manuel	-	958	(958)	(100,0%)
Total	91 895	71 918	19 977	27,8%

8.4 - Revenus sur portefeuille titres d'investissement

Les revenus sur portefeuille Titre d'investissement s'élèvent au 31 décembre 2021 à 67 514 mDT contre 71 585 mDT au 31 décembre 2020 et s'analysent comme suit :

Libellé	2021	2020	Variation	%
Intérêts et revenus assimilés sur titres d'investissement	115	185	(70)	(37,8%)
Intérêts et revenus assimilés sur BTA investissement	57 007	61 798	(4 791)	(7,8%)
Dividendes et revenus assimilés /titres de participations	3 731	4 709	(978)	(20,8%)
Revenus des fonds gérés	-	(652)	652	100,0%
Revenus des titres de participation en rétrocession	1 329	667	662	99,3%
Intérêts et revenus assimilés des obligations	5 332	4 878	454	9,3%
Total en mDT	67 514	71 585	(4 071)	(5,7%)

8.5 - Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées s'élèvent au 31 décembre 2021 à 464 569 mDT contre 457 574 mDT au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Libellé	2021	2020	Variation	%
Opérations avec les établissements bancaires	(81 781)	(92 415)	10 634	11,5%
Opérations avec la clientèle	(353 500)	(343 458)	(10 042)	(2,9%)
Emprunts et ressources spéciales	(29 022)	(21 434)	(7 588)	(35,4%)
Autres intérêts et charges	(266)	(267)	1	0,4%
Total	(464 569)	(457 574)	(6 995)	(1,5%)

8.6 – Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif

Libellé	2021	2020	Variation	%
Dotations aux provisions sur engagements clientèle	(92 825)	(161 645)	68 820	42,6%
Dotations aux provisions pour créances douteuses	(141 497)	(140 130)	(1 367)	(1,0%)
Dotations aux provisions sur comptes courants associés	131	115	16	13,9%
Dotations aux provisions additionnelles	(35 865)	(50 185)	14 320	28,5%
Dotations aux provisions collectives	(6 901)	(34 357)	27 456	79,9%
Dotations aux provisions pour dépréciation des actifs d'exploitation des filiales non financières	(10)	(9)	(1)	(11,1%)
Reprises sur provisions pour créances douteuses	100 849	176 403	(75 554)	(42,8%)
Reprises sur provisions additionnelles	85 395	140 017	(54 622)	(39,0%)
Créances cédées à STRC ou radiées	(154 630)	(352 191)	197 561	56,1%
Créances passées par pertes	(15 448)	(4 227)	(11 221)	(265,5%)
Reprise agios réservés sur créances cédées, radiées ou abandonnées	75 756	103 170	(27 414)	(26,6%)
Autres dotations	(651)	(251)	(400)	(159,4%)
Autres reprises	46	-	46	-
Dotations aux provisions pour risques et charges	(30 806)	(28 961)	(1 845)	(6,4%)
Dotations aux provisions pour risques et charges	(36 400)	(54 809)	18 409	33,6%
Dotations aux provisions liées à l'assainissement social	(445)	(62)	(383)	(617,7%)
Indemnités et pensions liées à l'assainissement social	(7 602)	(9 540)	1 938	20,3%
Reprises de provisions pour risques et charges	8 168	28 150	(19 982)	(71,0%)
Reprises de provisions pour départ à la retraite et assainissement social	5 473	7 300	(1 827)	(25,0%)
TOTAL	(123 631)	(190 606)	66 975	35,1%

8.7 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

Au 31 Décembre 2021, le solde de ce poste se détaille comme suit :

Libellé	2021	2020	Variation	%
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de participation	(3 396)	(3 517)	121	3,4%
Dotations aux provisions pour dépréciation des autres titres d'investissement	-	-	-	-
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres en rétrocession	(1 443)	(6 189)	4 746	76,7%
Plus-values ou moins-values de cession des autres titres d'investissement	(478)	(24)	(454)	(1891,7%)
Plus-values ou moins-values de cession des titres de participation	279	4 604	(4 325)	(93,9%)
Reprises sur provisions pour dépréciation du portefeuille d'investissement	1 998	3 683	(1 685)	(45,8%)
Reprises sur provisions pour dépréciation des titres en rétrocession	332	390	(58)	(14,9%)
Total	(2 708)	(1 053)	(1 655)	(157,2%)

8.8 - Autres produits d'exploitation

La rubrique autres produits d'exploitation a atteint au 31/12/2021 un total de 37 834 mDT contre 19 193 mDt au 31/12/2020, détaillés comme suit :

Libellé	2021	2020	Variation	%
Revenus des immeubles	20 128	9 027	11 101	123,0%
Intérêts sur crédits au personnel	7 701	7 070	631	8,9%
Variation des stocks d'encours et de travaux terminés	4 739	(2 239)	6 978	311,7%
Autres produits accessoires	403	670	(267)	(39,9%)
Autres produits : Prestations de services	4 863	4 665	198	4,2%
Total	37 834	19 193	18 641	97,1%

8.9 - Frais personnel

Les frais de personnel ont atteint au 31 Décembre 2021 un total de 204 664 mDT contre 178 089mDT au 31 Décembre 2020 retraité, détaillés comme suit :

Libellé	2021	2020	Variation	%
Loyer	(4 947)	(4 567)	(380)	(8,3%)
Entretiens et réparations confiés à des tiers	(5 831)	(1 436)	(4 395)	(306,1%)
Travaux et façons exécutés par des tiers	(6 598)	(10 243)	3 645	35,6%
Cotisation d'adhésion Fond de garantie de dépôts	(23 052)	(20 264)	(2 788)	(13,8%)
Primes d'assurance	(1 770)	(1 679)	(91)	(5,4%)
Autres	(11 760)	(5 860)	(5 900)	(100,7%)
Impôts et taxes	(5 246)	(1 963)	(3 283)	(167,2%)
Fournitures faites à l'entreprise	(2 525)	(2 454)	(71)	(2,9%)
Rémunération d'intermédiaire et honoraire	(2 277)	(1 958)	(319)	(16,3%)
Transport et déplacement	(263)	(284)	21	7,4%
Jetons de présence	(345)	(183)	(162)	(88,5%)
Contribution sociale de solidarité	(145)	(60)	(85)	(141,7%)
Var. autres stocks	(5 826)	(6 784)	958	14,1%
Frais divers de gestion	(23 535)	(20 919)	(2 616)	(12,5%)
Autres comptes d'ajustement	(279)	(424)	145	34,2%
Total	(94 399)	(79 078)	(15 321)	(19,4%)

8.10 - Charges générales d'exploitation

Les charges générales d'exploitation ont atteint au 31 Décembre 2021 un total de 94 399 mDT contre 79 078 mDT au 31 Décembre 2020, détaillées comme suit :

Libellé	2021	2020	Variation	%
Loyer	(4 947)	(4 567)	(380)	(8,3%)
Entretiens et réparations confiés à des tiers	(5 831)	(1 436)	(4 395)	(306,1%)
Travaux et façons exécutés par des tiers	(6 598)	(10 243)	3 645	35,6%
Cotisation d'adhésion Fond de garantie de dépôts	(23 052)	(20 264)	(2 788)	(13,8%)
Primes d'assurance	(1 770)	(1 679)	(91)	(5,4%)
Autres	(11 760)	(5 860)	(5 900)	(100,7%)
Impôts et taxes	(5 246)	(1 963)	(3 283)	(167,2%)
Fournitures faites à l'entreprise	(2 525)	(2 454)	(71)	(2,9%)
Rémunération d'intermédiaire et honoraire	(2 277)	(1 958)	(319)	(16,3%)
Transport et déplacement	(263)	(284)	21	7,4%
Jetons de présence	(345)	(183)	(162)	(88,5%)
Contribution sociale de solidarité	(145)	(60)	(85)	(141,7%)
Var. autres stocks	(5 826)	(6 784)	958	14,1%
Frais divers de gestion	(23 535)	(20 919)	(2 616)	(12,5%)
Autres comptes d'ajustement	(279)	(424)	145	34,2%
Total	(94 399)	(79 078)	(15 321)	(19,4%)

8.11– Solde en gain / perte provenant des autres éléments ordinaires

Le solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires est de 1 292 mDT au 31/12/2021 à contre 5 339 mDT au 31/12/2020 et se détaille comme suit :

Libellé	2021	2020	Variation	%
Gains provenant des autres éléments ordinaires	15 953	9 981	5 972	59,8%
Plus/ Moins-value de cession	1 009	5 179	(4 170)	(80,5%)
Subvention TFP	1 386	1 373	13	0,9%
Autres gains	13 558	3 429	10 129	295,4%
Pertes provenant des autres éléments ordinaires	(17 245)	(4 642)	(12 603)	(271,5%)
Total	(1 292)	5 339	(6 631)	(124,2%)

8.12 - Impôt sur les sociétés

La charge d'impôt sur les bénéfices s'élève au 31 Décembre 2021 à 98 247 mdt contre 83 522 mdt au 31 Décembre 2020.

Libellé	2021	2020	Variation	%
Impôts sur les sociétés	(95 565)	(84 980)	(10 585)	(12,5%)
Impôts différés	(2 682)	1 458	(4 140)	(284,0%)
Total	(98 247)	(83 522)	(14 725)	(17,6%)

NOTE 9 - NOTES RELATIVES A L'ÉTAT DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

(Les chiffres sont exprimés en mDT : milliers de Dinars Tunisiens)

9.1 - Flux de trésorerie nette affectée aux activités d'exploitation

Les activités d'exploitation ont dégagé, au cours de l'exercice 2021, un flux de trésorerie net négatif de -18 424 mDT.

Les principales variations se détaillent comme suit :

- Les produits d'exploitation encaissés ont enregistré un excédent de 567 949 mDT par rapport aux charges d'exploitation décaissées.
- Les crédits et les remboursements sur crédits effectués par la clientèle ont dégagé un flux net négatif de -666 573 mDT.
- Les dépôts et retraits de la clientèle ont dégagé un flux net positif de 1 069 061 mDT.
- les acquisitions/ cessions des titres de placement ont dégagé un flux net négatif de -189 775 mDT.
- Les sommes versées au personnel et aux crédateurs divers ont atteint 243 756 mDT.
- Les autres flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation se sont soldés par un décaissement net de 5 688 mDT.

9.2 - Flux de trésorerie net affecté aux activités d'investissement

Les activités d'investissement ont dégagé au cours de l'exercice 2021, un flux net négatif de -10 728 mDT.

9.3 - Flux de trésorerie net affecté aux activités de financement

Les activités de financement ont dégagé, au cours de l'exercice 2021, un flux de trésorerie net positif de 119 221 mDT.

9.4 - Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités de la banque ont atteint au 31 Décembre 2021, un solde de 977 043 mDT contre 1 066 967 mDT au 31 Décembre 2020, détaillées comme suit :

Libellé	2021	2020	Variation	%
Caisse, CCP et reprise de liquidité	79 553	74 580	4 973	6,7%
Facilité de dépôt	50 000	-	50 000	-
BCT	(1 057 709)	(1 014 850)	(42 859)	(4,2%)
Banques et organismes spécialisés	(5 871)	37 317	(43 188)	(115,7%)
Prêts emprunts sur le marché monétaire	(47 123)	(172 410)	125 287	72,7%
Titres de transactions	4 107	8 396	(4 289)	(51,1%)
Total	(977 043)	(1 066 967)	89 924	8,4%

NOTE 10 - NOTES RELATIVES AUX OPÉRATIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

10.1 – Conventions et opérations nouvellement réalisées

- La STB a signé en 2021 une convention de financement en Devises avec l'État Tunisien, son principal actionnaire, pour un montant de 20 millions d'Euros et ce dans le cadre du prêt syndiqué octroyé par les banques tunisiennes à l'État pour un montant global de 259,5 millions d'Euros et 150 millions d'USD.
- L'encours de ce prêt au 31/12/2021 est de 20 millions d'Euros soit l'équivalent de 65,121 millions de dinars.
- La STB a consenti à la TFB, entreprise appartenant au groupe STB, des emprunts interbancaires en devise à court terme qui s'élèvent au 31 Décembre 2021 à 5 millions d'Euros soit l'équivalent de 16,410 millions de dinars.
- En vertu des décisions du Ministre des Finances, la STB a bénéficié d'une enveloppe de garanties accordées par l'État, principal actionnaire, pour la couverture des engagements de certaines sociétés publiques. Ces garanties sont à hauteur de 240,050 millions de dinars.
- Courant l'exercice 2021, les souscriptions à l'emprunt obligataire subordonné STB 2020-2 émis par la STB s'élèvent à 84 714,100 millions de dinars. Le montant souscrit par les parties liées, est de 3,000 millions de dinars et se détaille comme suit :

Société	Catégorie	Montant
MAE	Catégorie C	3 000 000
Total obligations souscrites par les administrateurs		3 000 000

- Le montant des dividendes à percevoir des parties liées au 31/12/2021 se détaillent comme suit :

SICAV AVENIR	24 974,199
SICAV L'INVESTISSEUR	10 504,126
SICAV L'EPARGNANT	2 703,500
SONIBANK	1 352 558,182
EL FEJJA	960 000,000

- L'encours des dépôts à terme souscrits, courant 2021, par les entreprises associées de la STB totalise, au 31 décembre 2021, un montant de 15,400 millions de dinars, réparti comme suit :

Relation	bon de caisse	Certificat de Dépôt	Dépôt à terme	Total général
SICAV AVENIR			200 000	200 000
SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE		5 000 000	6 000 000	11 000 000
SICAV L'INVESTISSEUR			200 000	200 000
Total en dinars	0	5 000 000	6 400 000	11 400 000

- Les comptes de dépôts à vue (crédeurs) ouverts par entreprises associées accusent au 31/12/2021, les soldes suivants (en millions de dinars) :

SOCIETE	MONTANT
SICAV AVENIR	31 582
L'INVESTISSEUR STE SICAV	46 783
TUNISIAN FOREIGN BANK	57 427
STE TNNE DE CONTROLE VERITAS	2 521 220

- A partir du 1er juillet 2021, La SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE a conclu une convention de gestion avec STB Finance en vertu de laquelle, la rémunération de cette dernière a été augmentée à 0,50% TTC contre une rémunération de 0,40% jusqu'au 30 juin 2021. Cette rémunération est annuelle est décomptée quotidiennement sur la base de l'actif net de la SICAV.
- Au titre de l'exercice 2021, le montant de cette rémunération s'élève à 767 338 DT ; il est porté parmi les charges de gestion des placements au niveau de l'état de résultat.
- STB Manager occupe un poste d'administration au sein du conseil d'administration de SICAV L'EPARGNE obligataire. A ce titre elle a perçu de cette dernière un jeton de présence de 1.250 dinars (Montant brut).
- Le Conseil d'Administration du SICAV l'épargnant réuni le 23 mars 2021 a décidé de réviser la commission de gestion, confiée à la société STB FINANCE . Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société moyennant une rémunération en TTC de 0,312% l'an, calculé sur la base de l'actif net. Cette rémunération a été ramenée à 0.412% TTC l'an depuis le premier juillet 2021.
- Au titre de l'exercice 2021, le montant de cette rémunération s'élève à 925 mille dinars.
- La société « SICAV L'INVESTISSEUR » a confié la gestion à la société « STB MANAGER » moyennant une rémunération de 0,5% HT de l'actif net (anciennement fixée à 0,8% T.T.C) calculée quotidiennement au nouveau taux, à partir du 01/01/2019. Cette mise à jour tient compte de la décision du conseil d'administration de la société réuni le 07 Juin 2018 qui prévoit, par ailleurs, la prise en charge par la SICAV de tous les frais liés à sa gestion à compter de la même date susmentionnée.
- Par ailleurs, le conseil d'administration de la « SICAV L'INVESTISSEUR » réuni le 07 juin 2018 a décidé le changement du gestionnaire pour confier cette dernière à la société « STB FINANCE». La SICAV a reçu l'agrément y afférent, du Conseil de Marché Financier, en date du 31/10/2019, et l'a soumis à l'assemblée générale extraordinaire réunie en date du 22/01/2020 pour la mise à jour des statuts.
- La nouvelle convention de gestion avec la STB Finance a été conclue le 07/07/2020. Toutefois, la date de son entrée en vigueur est le 16/07/2020 selon un communiqué publié par la SICAV au B.O du CMF en date du 10/07/2020. Les conditions de rémunération du gestionnaire sont restées inchangées.
- La charge de gestion constatée par la société au titre de l'exercice 2021, s'élève à 7 271 dinars.
- La convention de gestion conclue entre la société « SICAV AVENIR » et la société « STB FINANCE ». Celle-ci se chargeait du choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie des prestations, le gestionnaire percevait une rémunération de 0,5% HT de l'actif net par an.
- A ce titre, les honoraires comptabilisés au titre de l'année 2021, s'élèvent à 6 765 Dinars TTC.

10.2 – Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures

- En vertu de la loi n°2012-17 du 21 septembre 2012, la STB a constaté, au cours de l'exercice 2011, parmi ses capitaux propres une dotation de l'État d'un montant de 117 millions de dinars assortie d'une éventualité de restitution en cas de rétablissement de l'équilibre financier de la banque.
- Antérieurement à l'exercice 2021, la STB a signé des conventions de financement en devises avec l'État Tunisien, son principal actionnaire. L'encours de ces prêts au 31/12/2021 est de 79 999,99 millions d'Euros soit l'équivalent de 260,483 millions de dinars.
- Antérieurement à l'exercice 2021, la STB a conclu avec l'État Tunisien des conventions de gestion de plusieurs fonds budgétaires (destinés à financer soit des subventions non remboursables, soit des dotations, soit des crédits) en contrepartie de la perception de commissions.
- L'encours de ces fonds budgétaires s'élève au 31/12/2021 à 78,404 millions de dinars contre 63,975 millions de dinars au 31/12/2020.
- Antérieurement à l'exercice 2021 et en vertu des décisions du Ministre des Finances, la STB a bénéficié d'une enveloppe de garanties accordées par l'État, principal actionnaire, pour la couverture des engagements de certaines entreprises publiques. Au 31/12/2021, ces garanties sont à hauteur de 547,246 millions de dinars.

- La STB a consenti à sa filiale la Banque Franco-Tunisienne « BFT » un prêt interbancaire à hauteur de 70 millions de dinars pour une période de 7 jours renouvelable avec un taux d'intérêt de 7,25%.
- La STB a consenti à sa filiale la Banque Franco-Tunisienne «BFT» un prêt interbancaire en devise à court terme qui s'élève au 31 décembre 2021 à 560 mille USD soit l'équivalent de 1,616 millions de dinars.
- La STB a souscrit le 18 octobre 2016 à l'emprunt obligataire subordonné privé émis par la TFB, entreprise appartenant au groupe STB, pour un montant global de 16 millions Euros soit l'équivalent de 39,560 millions de Dinars garanti par l'État en vertu de la décision du Ministre des Finances en date du 17 octobre 2016.
- La STB a procédé en date du 26 mai 2017 et 28 mars 2018 à la conversion de l'emprunt ci-dessus cité en capital de ladite société respectivement pour 6 millions d'Euros et 3 millions d'Euros soit l'équivalent de 22,253 millions de dinars.
- Au cours de l'exercice 2020, la STB a procédé à la conversion en capital de 2,289 millions d'Euros soit l'équivalent de 5,660 millions de dinars.
- L'encours de l'emprunt s'élève au 31/12/2021 à 4 710 634,96 d'euros soit l'équivalent de 11 647 037, 521 dinars.
- Antérieurement à l'exercice 2021, les administrateurs et les entreprises associées de la STB ont souscrit aux différents emprunts obligataires émis par la STB.

L'encours des montants souscrits se détaille comme suit :

Relation	Montant souscrit	Encours au 31/12/2021
SICAV L'EPARGNANT	14 132 100	7 415 560
SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	6 180 000	6 180 000
SICAV L'INVESTISSEUR	50 000	50 000
SICAV L'AVENIR	30 000	30 000
Total obligations souscrites par les filiales et entreprises associées	20 392 100	13 675 560,0
STAR	52 000 000	22 726 000
Total obligations souscrites par les administrateurs	52 000 000	22 726 000
Total général en Dinars	72 392 100	36 401 560

- En vertu des conventions conclues avec la SICAV L'Épargnant, la SICAV Investisseur, la SICAV Avenir et la SICAV l'épargne obligataire, la STB assure la fonction de dépositaire et/ou de distributeur de titres et de fonds pour ces SICAV.

En rémunération des prestations fournies à ce titre, la banque perçoit les commissions suivantes :

- * 0,15% du montant de l'actif net de la SICAV l'épargnant calculé quotidiennement. La commission relative à l'exercice 2021 s'élève en TTC à 384 508 DT ;
- * 0,2% du montant de l'actif net de la SICAV l'investisseur calculé quotidiennement. La commission relative à l'exercice 2021 s'élève à en TTC 2 444 DT ;
- * 1 000 DT (hors taxes), commission fixe versée annuellement par la SICAV Avenir ;

- * 0,15% du montant de l'actif net de la SICAV l'épargne obligataire calculé quotidiennement. La commission relative au 31/12/2021 s'élève en TTC à 255 054 DT.
- Antérieurement à l'exercice audité, la STB a souscrit à l'emprunt national 2014 émis par l'État Tunisien, principal actionnaire, pour 70 millions de dinars remboursable sur 7 ans avec une période de grâce de 2 ans et un taux d'intérêt égal à 6,15% (catégorie B) et pour un montant de 756 mille dinars acheté sur le marché remboursable sur 5 ans avec une période de grâce de 1 an et un taux d'intérêt égal à 5,95% (catégorie A). L'encours de cet emprunt soit 14 millions de dinars a été totalement remboursé courant 2021.
- Les concours bancaires accordés par la STB aux sociétés, parties liées, à ses administrateurs et à ses dirigeants totalisent, au 31/12/2021, un montant de 78,278 millions de dinars, répartis comme suit :

Groupe	Relation	Débit en compte	Autres engagements	Total engagements
GROUPE STB	SONIBANK		8 187 000	8 187 000
	SICAV INVESTISSEUR		420 000	420 000
	POLE DE COMPETITIVITE MONASTIR EL FEJJA		8 000 000	8 000 000
	STE TNNE DE CONTROLE VERITAS		115 000	115 000
	TUNISIAN FOREIGN BANK		47 187 000	47 187 000
	SICAR AVENIR		835 000	835 000
		0	64 744 000	64 744 000
GROUPE BELAID MONCEF	STE SUD TRADE		244 700	244 700
	STPA - STE TNE DES PROD. ALUMINEUX		1 646 173	1 646 173
	STE CHIMEX		925 299	925 299
	STE GLE DES PLASTIFIANTS		2 229 189	2 229 189
	SOMEF TUNISIE		1 474 798	1 474 798
	STE VARAT TUNISIE		2 101 278	2 101 278
	STE SIMEF ELECTRIC AUGMENTATION CAPITAL		638 236	638 236
	STE SOMEF DISTRIBUTION		181 200	181 200
	BEL LASSOUED MOHAMED TAHAR	486		486
	STAR		3 898 328	3 898 328
	Total administrateurs	486	13 339 201	13 339 687
	Secrétaire général		97 334	97 334
	Directeur Général adjoint		96 496	96 496
	Total dirigeants		193 830	193 830
		486	78 277 031	78 277 517

L'encours des dépôts à terme souscrits, antérieurement à l'exercice 2021, les entreprises associées et les administrateurs de la STB totalise, au 31 décembre 2021, un montant de 34 millions de dinars, réparti comme suit :

Relation	Montant
La Société Tunisienne d'Assurance et de Réassurance « STAR »	30 000 000
SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	4 000 000
Total en Dinars	34 000 000

10.3 – Obligations et engagements de la STB envers les dirigeants

10.3.1. Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

- ✓ Le Directeur Général a été nommé par décision du Conseil d'Administration réuni le 22 mars 2021. Les éléments de rémunération sont les mêmes éléments tels que fixés par le comité de rémunération de la banque et approuvés par le conseil d'administration de la STB réuni en date du 30 mai 2016. Les éléments de rémunération se composent comme suit :
 - Un élément fixe qui consiste en un salaire net mensuel fixé à 16 mille dinars
 - Et un élément annuel variable qui ne dépasse pas 50% du montant de l'élément fixe soit 96 mille dinars et qui sera calculé sur la base du taux de réalisation des objectifs fixés par le conseil d'administration ainsi que des indicateurs financiers.
 - Les avantages en nature sont une voiture de fonction avec un quota de 500 litres de carburant par mois, la prise en charge des frais de communication téléphonique avec un plafond de 250 dinars par mois ainsi que le remboursement de tous les frais engagés dans le cadre de l'exercice de son activité sur présentation des factures y afférentes.
- ✓ Les éléments de rémunération du Directeur Général Adjoint et du Secrétaire Général tels que révisés par le comité de nomination et de rémunération de la banque, ont été approuvés par le conseil d'administration de la STB réuni en date du 16 septembre 2020. Les éléments de rémunération ont été révisés comme suit :
 - Un élément fixe qui consiste en un salaire brut mensuel fixé à 4,767 mille dinars soit un salaire net de 2,670 mille dinars ;
 - Une indemnité de fonction complémentaire de 1 500 dinars (révision de l'indemnité de 600 dinars à 2000 dinars ;
 - Et un élément annuel variable qui ne dépasse pas 25% du montant de l'élément fixe et qui sera calculé sur la base du taux de réalisation des objectifs fixés par le conseil d'administration ainsi que des indicateurs financiers.
 - Les avantages en nature sont une voiture de fonction avec un quota de 400 litres de carburant par mois ainsi que le remboursement des frais téléphoniques.
- ✓ Le montant des jetons de présence revenant aux administrateurs de la STB a été fixé par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 29 avril 2021 à 4000 dinars en net par séance pour le président du conseil d'administration et à 2000 dinars en net par séance pour les membres du conseil d'administration.
- ✓ Le montant des jetons de présence revenant aux administrateurs membres du comité permanent d'audit et du comité des risques a été fixé par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 29 avril 2021 à 2000 dinars en net et par séance pour le président de chaque comité et à 1000 dinars en net et par séance pour les membres des comités. Les présidents et membres de plus d'un comité seront rémunérés sur la base de leurs présences dans un seul comité de leur choix.

10.3.2. Les obligations et engagements de la STB envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2021, se présentent comme suit (en DT) :

Nature de la rémunération	DG		DGA et SG		Administrateurs	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2021	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2021	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2021
Avantages à court terme	478 525	23 019	533 354	37 743	292 500	208 265
Avantages postérieurs à l'emploi	-	-	121 983	215 080	-	-
TOTAL	478 525	23 019	655 336	252 823	292 500	208 265

* Les avantages postérieurs à l'emploi sont fixés par référence aux termes de la convention collective nationale du personnel des banques et des établissements financiers.

ÉTAT DE RESULTAT CONSOLIDÉ PAR PÔLE

Période allant du 1er Janvier au 31 Décembre 2021

(Unité : en Mille DT)

	2021	Bancaire	Financier	Autres
Produits d'exploitation bancaire				
PR1 - Intérêts et revenus assimilés	827 974	827 537	409	28
PR2 - Commissions (en produits)	137 014	132 188	4 826	-
PR3 - Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	91 895	91 642	409	(156)
PR4 - Revenus du portefeuille d'investissement	67 514	66 091	1 409	14
Total produits d'exploitation bancaire	1 124 397	1 117 458	7 053	(114)
Charges d'exploitation bancaire				
CH1 - Intérêts encourus et charges assimilés	(464 569)	(463 913)	(2)	(654)
CH2 - Commissions encourues	(4 887)	(4 840)	(44)	(3)
CH3 - Pertes sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	-	-	-	-
Total charges d'exploitation bancaire	(469 456)	(468 753)	(46)	(657)
Produit Net Bancaire	654 941	648 705	7 007	(771)
PR5-CH4 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	(123 631)	(137 307)	13 883	(207)
PR6-CH5 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	(2 708)	(2 540)	(171)	3
PR7 - Autres produits d'exploitation	37 834	9 391	635	27 808
CH6 - Frais de personnel	(204 664)	(179 724)	(8 308)	(16 632)
CH7 - Charges générales d'exploitation	(94 399)	(89 637)	(3 188)	(1 574)
CH8 - Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	(15 705)	(13 843)	(239)	(1 623)
Résultat d'exploitation	251 668	235 045	9 619	7 004
PR11 - Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	1 988	(1 694)	1 354	2 328
PR8-CH9 - Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires	(1 292)	(3 523)	198	2 033
CH11 - Impôt sur les bénéfices	(98 247)	(93 758)	(2 727)	(1 762)
Résultat des activités ordinaires	154 117	136 070	8 444	9 603
PR9-CH10 - Solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires	(21 736)	(21 736)	-	-
Résultat net de l'exercice	132 381	114 334	8 444	9 603
PR9-CH10 - Intérêts minoritaires dans le résultat	3 855	19	175	3 661
Résultat Net consolidé de l'exercice	128 526	114 315	8 269	5 942

ÉTAT DE RESULTAT CONSOLIDÉ PAR PÔLE

Période allant du 1er Janvier au 31 Décembre 2020

(Unité : en Mille DT)

	2020	Bancaire	Financier	Autres
Produits d'exploitation bancaire				
PR1 - Intérêts et revenus assimilés	819 451	818 840	297	314
PR2 - Commissions (en produits)	120 021	118 104	1 917	-
PR3 - Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	71 918	70 892	947	79
PR4 - Revenus du portefeuille d'investissement	71 585	70 147	1 437	1
Total produits d'exploitation bancaire	1 082 975	1 077 983	4 598	394
Charges d'exploitation bancaire				
CH1 - Intérêts encourus et charges assimilées	(457 574)	(457 273)	(3)	(298)
CH2 - Commissions encourues	(4 122)	(4 048)	(73)	(1)
CH3 - Pertes sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	-	-	-	-
Total charges d'exploitation bancaire	(461 696)	(461 321)	(76)	(299)
Produit Net Bancaire	621 279	616 662	4 522	95
PR5-CH4 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	(190 606)	(204 121)	13 660	(145)
PR6-CH5 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	(1 053)	(1 430)	376	1
PR7 - Autres produits d'exploitation	19 193	7 997	1 170	10 026
CH6 - Frais de personnel	(178 089)	(157 011)	(7 547)	(13 531)
CH7 - Charges générales d'exploitation	(79 078)	(65 580)	(8 097)	(5 401)
CH8 - Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	(16 317)	(14 486)	(190)	(1 641)
Résultat d'exploitation	175 329	182 031	3 894	(10 596)
PR11 - Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	(1 789)	(4 569)	615	2 165
PR8-CH9 - Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires	5 339	5 047	36	256
CH11 - Impôt sur les bénéfices	(83 522)	(82 447)	(1 052)	(23)
Résultat des activités ordinaires	95 357	100 062	3 493	(8 198)
PR9-CH10 - Solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires	(25 831)	(25 831)	-	-
Résultat net de l'exercice	69 526	74 231	3 493	(8 198)
PR9-CH10 - Intérêts minoritaires dans le résultat	1 113	(9)	(101)	1 223
Résultat Net consolidé de l'exercice	68 413	74 240	3 594	(9 421)

INDICATEURS CONSOLIDES

Période allant du 1er Janvier au 31 Décembre 2021

(Unité : en Mille DT)

	2021	Bancaire	Financier	Autres
1- Produits d'exploitation bancaire	1 124 397	1 117 458	7 053	(114)
a- Intérêts	827 974	827 537	409	28
b- Commissions en produits	137 014	132 188	4 826	-
c- Revenus du portefeuille titres-commercial	91 895	91 642	409	(156)
d- Revenus du portefeuille d'investissement	67 514	66 091	1 409	14
2- Charges d'exploitation bancaire	(469 456)	(468 753)	(46)	(657)
a- Intérêts encourus	(464 569)	(463 913)	(2)	(654)
b- Commissions encourues	(4 887)	(4 840)	(44)	(3)
3- Produit net bancaire	654 941	648 705	7 099	543
4- Autres produits d'exploitation	37 834	9 391	635	27 808
5- Charges opératoires, dont :	(314 770)	(283 204)	(11 735)	(19 831)
a- Frais du personnel	(204 664)	(179 724)	(8 308)	(16 632)
b- Charges Générales d'exploitation	(94 401)	(89 637)	(3 188)	(1 576)
c- Dotations aux amortissements	(15 705)	(13 843)	(239)	(1 623)
6- Structure du portefeuille	1 900 792	1 801 940	75 504	23 348
a- Portefeuille titres-commercial	670 811	648 885	16 701	5 225
b- Portefeuille d'investissement	1 229 981	1 153 055	58 803	18 123
7- Encours des crédits apparaissant au bilan	9 718 101	9 693 847	24 255	(1)
8- Encours des dépôts, dont :	8 982 913	8 982 913	-	-
a- Dépôts à vue	3 802 066	3 802 066	-	-
b- Dépôts d'épargne	3 585 871	3 585 871	-	-
9- Emprunts et ressources spéciales	480 350	480 350	-	-
10- Capitaux Propres (hors résultat de l'exercice)	1 150 317	1 154 685	(1 177)	(3 191)

INDICATEURS CONSOLIDES

Période allant du 1er Janvier au 31 Décembre 2020

(Unité : en Mille DT)

	2020	Bancaire	Financier	Autres
1- Produits d'exploitation bancaire	1 082 975	1 077 983	4 598	394
a- Intérêts	819 451	818 840	297	314
b- Commissions en produits	120 021	118 104	1 917	-
c- Revenus du portefeuille titres-commercial	71 918	70 892	947	79
d- Revenus du portefeuille d'investissement	71 585	70 147	1 437	1
2- Charges d'exploitation bancaire	(461 696)	(461 321)	(76)	(299)
a- Intérêts encourus	(457 574)	(457 273)	(3)	(298)
b- Commissions encourues	(4 122)	(4 048)	(73)	(1)
3- Produit net bancaire	621 279	616 662	4 674	693
4- Autres produits d'exploitation	19 193	7 997	1 170	10 026
5- Charges opératoires, dont :	(273 484)	(248 723)	(14 752)	(10 009)
a- Frais du personnel	(178 089)	(157 011)	(7 547)	(13 531)
b- Charges Générales d'exploitation	(79 078)	(77 226)	(7 015)	5 163
c- Dotations aux amortissements	(16 317)	(14 486)	(190)	(1 641)
6- Structure du portefeuille	1 643 593	1 563 351	63 434	16 808
a- Portefeuille titres-commercial	486 710	472 232	14 379	99
b- Portefeuille d'investissement	1 156 883	1 091 119	49 055	16 709
7- Encours des crédits apparaissant au bilan	9 081 688	9 050 635	31 053	-
8- Encours des dépôts, dont :	8 413 681	8 413 681	-	-
a- Dépôts à vue	3 342 664	3 342 664	-	-
b- Dépôts d'épargne	3 347 891	3 347 891	-	-
9- Emprunts et ressources spéciales	351 555	351 555	-	-
10- Capitaux Propres (hors résultat de l'exercice)	1 072 158	1 090 518	(18 144)	(216)

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne de Banque -STB

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DU GROUPE STB
EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2021**

1. *Opinion avec réserves*

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints du Groupe de la SOCIÉTÉ TUNISIENNE DE BANQUE -STB, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2021, l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat, et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

A notre avis, sous réserve des incidences des questions décrites dans la section « *fondement de l'opinion avec réserves* », les états financiers consolidés, ci joints, présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du Groupe de la SOCIÉTÉ TUNISIENNE DE BANQUE -STB au 31 décembre 2021, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. *Fondement de l'opinion avec réserves*

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités des commissaires aux comptes pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

2.1 Nos travaux d'audit des états financiers de la STB (société mère) ont été limités par les insuffisances du système d'information de la banque qui impactent les procédures et processus de traitement et de présentation de l'information financière. Ces défaillances se rapportent particulièrement, à la justification et la réconciliation des flux et des opérations et à l'arrêté du tableau des engagements.

2.2 Les rubriques « Caisse, et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT », « Créances sur les établissements bancaires et financiers », « Banque Centrale et CCP » et « Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers » des états financiers de la société mère STB comportent des comptes qui présentent des suspens anciens non apurés se rapportant principalement aux comptes BCT Dinars, BCT Devises et correspondants devises.

De même, certains comptes au niveau des rubriques « Autres actifs » et « Autres passifs » présentent des soldes figés et des suspens se rapportant principalement aux comptes inter-sièges (en dinars et en devises).

La banque a engagé un travail de justification et d'apurement des opérations restées en suspens qu'elle a confié à des cabinets d'expertise comptable externes. Cette action étant en cours à la clôture de l'exercice 2021, l'impact éventuel sur les éléments des états financiers ne peut pas être cerné.

2.3 Les créances bancaires cédées par la STB (société mère) à sa filiale, la Société Tunisienne de Recouvrement des Créances (STRC) avant 2017, ne font pas l'objet de retraitement pour les ramener à leur juste valeur par la reconstitution de l'encours brut, à base consolidée, ainsi que leur couverture sous forme de provisions et d'agios réservés après avoir éliminé les résultats de cession interne.

Ainsi, les actifs de la STRC comportent des créances acquises depuis plus de 4 ans pour 102 millions de dinars provisionnées à hauteur de 74 millions de dinars et qui ne font pas l'objet d'une politique de décote.

Les corrections à apporter à la juste valeur de ces créances, et conséquemment, les provisions complémentaires à constituer risquent d'impacter la situation financière et la performance du groupe.

2.4 Les travaux de consolidation ont été effectués en l'absence des rapports des commissaires aux comptes de six sociétés sur un périmètre composé de 22.

Ainsi, nous ne sommes pas en mesure d'estimer l'effet des ajustements que les travaux des commissaires aux comptes pourraient, le cas échéant, mettre en évidence.

2.5 Ainsi qu'il a été mentionné au niveau de la note 3.11.2 « traitement des impôts différés », l'impôt différé est constaté uniquement au titre des éliminations des opérations intra-groupe. Les actifs et passifs d'impôt éventuels sur les autres différences temporaires découlant des états financiers individuels des sociétés retenues dans le périmètre de consolidation ne sont pas constatés au niveau des états financiers du Groupe.

3. Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport :

3.1 Classification des créances et estimation des provisions

Question clé d'audit

Le Groupe procède à la classification, l'évaluation des engagements et la comptabilisation des provisions y afférentes dès lors qu'elle estime que les critères définis par la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les circulaires subséquentes sont remplis.

Compte tenu de l'exposition du Groupe de la STB au risque de crédit dont l'estimation obéit à des critères quantitatifs et qualitatifs nécessitant un niveau de jugement élevé, nous avons considéré la classification des créances, l'évaluation des provisions y afférentes et le calcul des intérêts et agios réservés comme un point clé dans notre audit.

Procédures d'audit mises en œuvre

Nous avons, à partir des entretiens avec la direction et de l'examen des procédures de contrôle mises en place par le Groupe STB, pris connaissance de la méthode d'évaluation du risque de contrepartie et la constatation des provisions nécessaires compte tenu des garanties obtenues. La méthode de classification des engagements du Groupe repose principalement sur l'antériorité de la créance.

Nous avons ainsi appliqué la démarche d'audit suivante :

- Le rapprochement de la situation des engagements de la clientèle aux données comptables ;
- L'appréciation de la méthodologie retenue par le Groupe en matière de classification des créances par rapport aux règles édictées par la Banque Centrale de Tunisie ;
- L'appréciation de la fiabilité du système de couverture des risques et de réservation des produits ;
- La vérification de la prise en compte de certains critères qualitatifs issus des opérations réalisées et du comportement de la relation durant l'exercice ;
- L'examen des garanties retenues pour le calcul des provisions et l'appréciation de leurs valeurs, eu égard aux règles édictées et aux méthodes adoptées ;
- La vérification du calcul arithmétique du montant des provisions requises sur les créances de la clientèle à base individuelle, collective et additionnelle, en application de la réglementation en vigueur ;
- La vérification que les ajustements proposés ont été pris en compte par le Groupe.

3.2 Comptabilisation des intérêts et des commissions

Question clé d'audit

Les intérêts sur les engagements et commissions portés au niveau du résultat de l'exercice 2021 s'élèvent à 965 millions de dinars.

Nous avons estimé que la prise en compte des intérêts et des commissions en résultat constitue un point clé d'audit en raison de l'importance de cette rubrique et des limites inhérentes au système d'information du Groupe.

Procédures d'audit mises en œuvre

Dans le cadre de notre audit des comptes, nos travaux ont porté plus particulièrement sur les éléments suivants :

- Un examen des politiques, des processus et des contrôles mis en place par le Groupe en vue de la reconnaissance et la comptabilisation des revenus ;
- L'évaluation de l'environnement informatique compte tenu de la génération et de la prise en compte automatique des revenus en comptabilité ;
- La vérification du respect de la norme comptable NCT 24 relative aux « engagements et revenus y afférents dans les établissements bancaires » en matière de prise en compte des revenus et de séparation des exercices comptables ;
- La réalisation de procédés analytiques sur l'évolution des intérêts et des commissions ;
- La vérification de la fiabilité des méthodes de réservation des intérêts ;
- La vérification du caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers.

3.3 Prise en compte et présentation des Bons de Trésor Assimilables – BTA

Question clé d'audit

La présentation des BTA en portefeuille d'investissement ou en portefeuille commercial découle de la politique retenue par la STB (société mère).

Au 31 décembre 2021, la valeur du portefeuille BTA de la STB (société mère) s'élève à 1 367 millions de dinars. L'application de la politique adoptée par la STB aboutit à la présentation d'un portefeuille BTA de 586 millions de dinars en Portefeuille titres Commercial (AC4) et de 781 millions de dinars en Portefeuille titres d'investissement (AC5).

En raison du caractère significatif des encours de BTA et du recours aux hypothèses et aux intentions de la gouvernance du Groupe quant à l'affectation de ces titres, nous estimons que la prise en compte du portefeuille et sa valorisation constitue un point clé de l'audit.

Procédures d'audit mises en œuvre

Nous avons apprécié le dispositif de contrôle mis en place par la STB concernant l'évaluation et la comptabilisation de son portefeuille. Nos travaux ont porté plus particulièrement sur les éléments suivants :

- La conformité aux dispositions de la norme comptable n°25 relative au portefeuille titre dans les établissements bancaires ;
- L'appréciation de la politique de liquidité de la Banque et sa corroboration avec l'historique de détention et de placement des BTA ;
- L'appréciation des critères de classement du portefeuille et la fiabilité des modèles d'évaluation appliqués ;
- La vérification des informations fournies au niveau des notes aux états financiers.

3.4 Périmètre de Consolidation

Question clé d'audit

Le périmètre de consolidation du Groupe STB est composé de 22 sociétés dont 13 sociétés intégrées globalement et 9 sociétés consolidées par mise en équivalence. Par ailleurs, 43 sociétés ont été exclues du périmètre de consolidation pour divers motifs.

Nous avons estimé que l'audit du périmètre de consolidation constitue un point clé de l'audit en raison de l'importance du nombre de sociétés exclues.

Procédures d'audit mises en œuvre

Dans le cadre de notre audit du périmètre de consolidation du Groupe STB, nos travaux ont porté plus particulièrement sur les éléments suivants :

- La vérification du respect des normes comptables tunisiennes n°35 à 37 relatives aux états financiers consolidés en matière de détermination du périmètre de consolidation ;
- La vérification de la méthode de détermination du pourcentage de contrôle exercé par le Groupe sur chaque entité ;
- L'appréciation de la nature du contrôle exercé compte tenu de plusieurs règles édictées par les normes comptables dont notamment le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de l'entité, le pouvoir de réunir la majorité des droits de vote dans les réunions du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent... ;
- L'examen du bien-fondé des motifs d'exclusion de certaines sociétés du périmètre de consolidation du Groupe ;
- La vérification du caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers.

4 Paragraphes d'observation

Sans remettre en cause notre opinion ci-haut exprimée, nous estimons utile d'attirer votre attention sur les points suivants :

1. Les capitaux propres du Groupe comportent une dotation de l'État d'un montant de 117 millions de dinars constituée en vertu de la loi n°2012-17 du 21 septembre 2012 et assortie d'une éventualité de restitution en cas de rétablissement de l'équilibre financier de la banque.
2. Les actifs du Groupe comportent 14 millions de dinars au titre de créances prises en charge par l'État, sur une période de 25 ans et sans intérêts, et ce dans le cadre de la loi de finances pour l'année 1999.

5 Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration. Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du Groupe dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les états financiers consolidés. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

6 Responsabilité de la Direction et du Conseil d'Administration dans la préparation et la présentation des états financiers consolidés

Le Conseil d'Administration et la Direction sont responsables de la préparation et de la présentation fidèle des présents états financiers consolidés conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est au Conseil d'Administration et à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Groupe STB à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le

Conseil d'Administration et la Direction ont l'intention de proposer de liquider le Groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au Conseil d'Administration de surveiller le processus d'information financière du Groupe.

7 Responsabilité des Co-commissaires aux comptes pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Groupe ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Tunis, le 12 avril 2022

Les Co-commissaires aux comptes

Groupement CFA-CBC
Fathi Saidi

Groupement CSL- CNH
Samir Labidi

